



# Rapport annuel



2024

**Ouvrir de nouvelles perspectives. Ensemble.**



## Sommaire

- 5 **Avant-propos**
- 17 **Aperçu de l'exercice**
- 25 **Marchés financiers**
- 29 **Organisation**
- 41 **Rapport financier**
- 42 Bilan
- 43 Opérations hors bilan
- 44 Compte de résultat
- 45 Répartition du bénéfice
- 46 État des capitaux propres
- 47 Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque
- 48 Principes comptables et principes d'évaluation
- 51 Commentaires
- 56 Informations relatives au bilan
- 68 Informations relatives aux opérations hors bilan
- 69 Informations relatives au compte de résultat
- 72 Rapport de l'organe de révision
- 75 Ratios de fonds propres et de liquidité

« La liberté **d'imagination**  
n'est pas une fuite dans  
l'irréel, elle n'est pas  
évasion, elle est audace  
et invention. »

Eugène Ionesco

Auteur franco-roumain, 1909-1994



# Avant-propos



## Message du Président du Conseil d'administration



### Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2024 aura été marquée par un changement de cap à plusieurs titres par rapport à la tendance macroéconomique générale observée ces dernières années. L'inflation a pu être en partie maîtrisée, ce qui a généré un environnement global propice à des baisses successives de taux d'intérêt au sein des économies développées et in fine une relance progressive de la croissance économique.

Néanmoins, de nombreux défis structurels demeurent et mettent à l'épreuve les entreprises suisses. Les tensions géopolitiques, la concurrence internationale exacerbée par un franc fort, des réglementations de plus en plus strictes ou encore la nécessité d'une transition numérique et durable sont autant de facteurs qui influent considérablement sur la dynamique des affaires.

Dans ce contexte complexe, CIC (Suisse) a su démontrer sa capacité à s'adapter, en déployant sa nouvelle gouvernance qui témoigne de sa proactivité et de la solidité de sa stratégie envers sa clientèle cible, en particulier entrepreneuriale.

### Fort ancrage local, rayonnement international

Nos ambitions fortes nous ont menés à accélérer la pleine mise en œuvre de notre plan stratégique 2024-2027, parfaitement intégré à celui de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, notre maison-mère et actionnaire principal. Le groupe jouit aussi bien d'un fort ancrage local à travers sa filiale suisse que d'un rayonnement international grâce à son réseau performant. Il se place ainsi au premier rang des banques françaises en termes de fonds propres et parmi les groupes bancaires les mieux capitalisés d'Europe.

Pour atteindre ses objectifs de croissance, CIC (Suisse), sous la direction de sa CEO, Livia Moretti, s'est appuyé sur ses avantages compétitifs, les bases de la stratégie posées l'année précédente ainsi que les synergies développées avec le groupe. Cette approche stratégique a permis à la banque de se positionner pour une croissance durable.

L'augmentation de capital consentie par son actionnaire lui a donné toute la latitude nécessaire dans le redéploiement de ses activités et le renforcement de son offre. Par ailleurs, les transformations organisationnelles poursuivies au sein de l'entreprise ont contribué à la rendre plus agile et efficiente.

Les mesures implémentées commencent à porter leurs fruits, comme en témoigne notre résultat net pour l'année 2024 qui souligne le succès de l'accompagnement de nos clientes et clients dans la réalisation de leurs objectifs.

### Un plan stratégique ensemble, performant, solidaire

Ces résultats annuels ne se limitent pas à la performance financière pour l'année écoulée. Ils reflètent également la mise en œuvre d'une stratégie étroitement liée à nos valeurs fondatrices. Les valeurs cardinales que nous partageons avec Crédit Mutuel Alliance Fédérale ont été adoptées dans le plan stratégique 2024-2027 et transposées localement par CIC (Suisse) en Suisse. Ces trois valeurs constituent la base de notre culture commune d'entreprise transfrontalière.

### Ensemble

Nous sommes convaincus que la collaboration est la clé du succès et que la valeur ajoutée se crée lorsque nous unissons nos forces, au sein de notre banque et du groupe, avec nos clients, nos partenaires et notre réseau élargi. Ensemble, nous renforçons non seulement la valeur de notre entreprise, mais nous contribuons également à la prospérité de notre société. Nous valorisons la diversité des perspectives et des opinions qui sont sources d'innovation et de créativité. En unissant nos talents, nous développons des solutions innovantes et durables qui répondent aux besoins de nos clients et contribuent à la croissance de l'économie suisse.

## Nos ambitions fortes nous ont menés à accélérer la pleine mise en œuvre de notre plan **stratégique** 2024-2027.

**Ensemble, nous renforçons non seulement la valeur de notre entreprise, mais nous contribuons également à la prospérité de notre société.**

#### **Performant**

L'excellence est au cœur de notre ambition. Elle nous pousse à nous fixer des standards élevés et à donner le meilleur de nous-mêmes pour atteindre des performances exceptionnelles. Animés par un fort esprit entrepreneurial, une détermination affirmée et une créativité constante, nous concevons des solutions qui répondent aux besoins et aux attentes de notre clientèle, de nos parties prenantes et de notre actionnaire. Nous sommes déterminés à innover, à nous dépasser et à fournir une contribution positive à l'économie suisse et ses acteurs en tant que banque leader capable de rivaliser avec les principaux acteurs de la place financière suisse.

#### **Solidaire**

La solidarité, l'engagement et le sens des responsabilités guident chacune de nos actions. En tant qu'acteurs clés du développement durable de notre banque, de l'économie suisse et de la société, nous nous engageons à agir en conséquence. Cette solidarité ne se limite pas à nos relations internes mais s'étend à l'ensemble de la société à travers des initiatives concrètes déployées à petite et grande échelle. Crédit Mutuel Alliance Fédérale est la première banque mutualiste, éthique, solidaire et responsable ayant adopté le statut d'entreprise à mission en se distinguant par sa volonté d'accroître sa

performance au service de la société. Dans son sillage, nous nous engageons à soutenir activement des causes sociales, environnementales et économiques mais aussi culturelles et humaines, car nous sommes intimement convaincus que la solidarité est avant tout un engagement envers l'humain. Nous contribuons ainsi à bâtir un avenir durable et prospère pour tous.

Je vous invite à explorer notre performance annuelle et souhaite remercier toutes les parties prenantes qui ont contribué au succès de CIC (Suisse) en Suisse. Je veux particulièrement remercier notre actionnaire, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, pour sa confiance constante et renouvelée ; les collaboratrices et collaborateurs de notre banque pour leur savoir-faire au service de notre clientèle ; et bien sûr nos clientes et clients vers qui tous nos efforts convergent.

En tant que filiale suisse d'un groupe bancaire européen, nous démontrons chaque jour notre rôle essentiel de levier local qui soutient le développement de l'économie suisse et contribue à la satisfaction des besoins de ses acteurs. Grâce à la feuille de route du plan stratégique 2024-2027 de la banque, je suis persuadé que la nouvelle voie dans laquelle nous nous sommes engagés permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives. Ensemble.



**Éric Charpentier**  
Président du Conseil d'administration

**Nous démontrons chaque jour notre rôle essentiel de levier local qui soutient le développement de l'économie suisse.**

## Message de la CEO de CIC (Suisse)

Mesdames, Messieurs,

À l'occasion de son 115<sup>e</sup> exercice depuis l'ouverture de ses premiers guichets à Bâle, CIC (Suisse) a su avancer, créer et avant tout soutenir les projets de sa clientèle. Depuis ma prise de fonction début 2023, l'environnement dans lequel nous opérons ne cesse d'évoluer. Instabilités politiques, tant dans les pays lointains que voisins, inflation, appréciation du franc suisse et volatilité des taux d'intérêt marquent désormais notre quotidien. Néanmoins, notre capacité d'action conjugée à notre sens de l'anticipation a démontré notre niveau d'adaptation face à nombre d'éventualités. Nous avons su nous réinventer, avons transformé l'adversité en atout et les obstacles en opportunités. Ces développements positifs contribuent à faire grandir le profil et la réputation de notre banque, en ligne avec notre stratégie.



En tant que première année de mise en œuvre de notre plan stratégique, 2024 a ouvert un nouveau chapitre de notre histoire se déroulant aux quatre coins du pays en conjuguant et valorisant notre diversité linguistique et culturelle. Les efforts consentis ont posé les jalons de notre développement et des réussites ont d'ores et déjà pu être célébrées sur le chemin de nos ambitions. D'un point de vue financier, basée sur des fondamentaux solides, la stratégie a permis d'enregistrer un résultat record pour la deuxième année consécutive, doublant ainsi quasiment le résultat net depuis ma prise de fonction.

Nous nous réjouissons également particulièrement des étapes stratégiques franchies dans le domaine de la gouvernance, desquelles nous sommes sortis durablement renforcés.

Forte de la récente augmentation de capital de CHF 300 millions et de notre réorientation stratégique, nous nous positionnons en tant que partenaire

**En tant que première année de mise en œuvre de notre plan **stratégique**, 2024 a ouvert un nouveau chapitre de notre histoire se déroulant aux quatre coins du pays.**

## Nous facilitons la réalisation de projets, générons des **perspectives** et de la croissance.

bancaire privilégié des grandes et moyennes entreprises, des entrepreneuses et entrepreneurs ainsi que des clientes et clients fortunés pour proposer des solutions à 360 degrés adaptées à leurs besoins de financement, de placement et d'épargne. Par là, nous conseillons nos clientes et clients de manière holistique, au plus près de leurs besoins voire au-delà, à toutes les étapes de leur vie personnelle ainsi que le long de la chaîne de valeur de leur entreprise.

### Soutien fort de l'économie suisse

Témoins d'un rétrécissement du panorama bancaire suisse, nous nous sommes positionnés afin de gagner en visibilité auprès des clients commerciaux en tant que banque de référence capable de rivaliser avec les principaux établissements financiers du pays. Ainsi, nous facilitons la réalisation de projets, générons des perspectives et de la croissance en restant engagés dans le financement des entreprises suisses au cœur de notre stratégie.

Nous appuyant sur nos forces, nous nous différencions par un service de proximité avec une couverture nationale, mais également personnalisé avec la possibilité d'échanger directement avec nos experts en investis-

## Nous **partageons** nos missions, nos valeurs et nos réussites avec notre clientèle et nos collaboratrices et collaborateurs.

sement et en financement qui accompagnent au plus près nos clients dans leurs projets. Plus que cela, le succès de notre stratégie commerciale est le fruit d'une approche partenariale aussi bien avec nos clients qu'avec nos collaborateurs. Le mot « partenariat », issu du latin *partitio*, désigne en réalité le partage. Ainsi, partenariat et partage sont deux concepts indissociables et reflètent un jeu à somme positive entre toutes les parties prenantes. C'est ainsi qu'en tant qu'entreprise nous partageons nos missions, nos valeurs et nos réussites avec notre clientèle et nos collaboratrices et collaborateurs.

### Résultat et gouvernance solide

Le résultat net de CHF 47 millions engrangé cette année représente un nouveau résultat record conjugué à une croissance de notre bilan grâce à la hausse considérable des activités crédits et dépôts ainsi qu'au renforcement des fonds propres.

Afin de renforcer durablement la solidité de notre bilan et de sécuriser les résultats futurs, nous mettons à profit cette année historique pour constituer des provisions, nous assurant ainsi un coussin supplémentaire. Cette décision est indépendante des risques avérés pour lesquels la situation est parfaitement maîtrisée.

Nous avons, d'une part, entamé de grandes transformations basées sur un renforcement de notre gouvernance, notre système de contrôle interne et notre gestion des risques. Ces changements ont été effectués à travers des projets d'envergure, des optimisations

voire des redéfinitions de nos processus et procédures internes, ainsi qu'une expertise accrue dans certains domaines à fort effet de levier. Nous gardons ainsi le cap d'une gestion prudente des risques.

D'autre part, notre banque a progressivement grandi en s'enrichissant de nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs dotés d'expériences professionnelles aussi riches que variées. Sa nouvelle configuration permet de faire face aux exigences de notre activité en mettant à profit les compétences de toutes nos équipes. Nous pouvons compter sur des collaborateurs ambitieux, mus par la recherche de solutions.

### Horizon commun

Les excellents résultats de cette année témoignent de la force collective de nos équipes et de l'efficacité des mesures prises l'an dernier. Dans un environnement en constante évolution, nous procédons à des investissements pour faire perdurer notre performance. Face aux adversités géopolitiques et macroéconomiques, nous restons prudents, mais optimistes pour l'année 2025. Ensemble, nous continuons à construire une banque solide, innovante et résolument tournée vers l'avenir, à l'image des valeurs intrinsèques de notre pays multiculturel.

Je tiens à remercier toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs qui ont travaillé pour rendre ce succès possible avec plaisir, fierté, créativité et cohésion, ainsi que nos clientes et clients pour leur confiance de longue date dans notre ambition d'ouvrir de nouvelles perspectives en restant ensemble, performants et solidaires.



**Livia Moretti**  
Chief Executive Officer

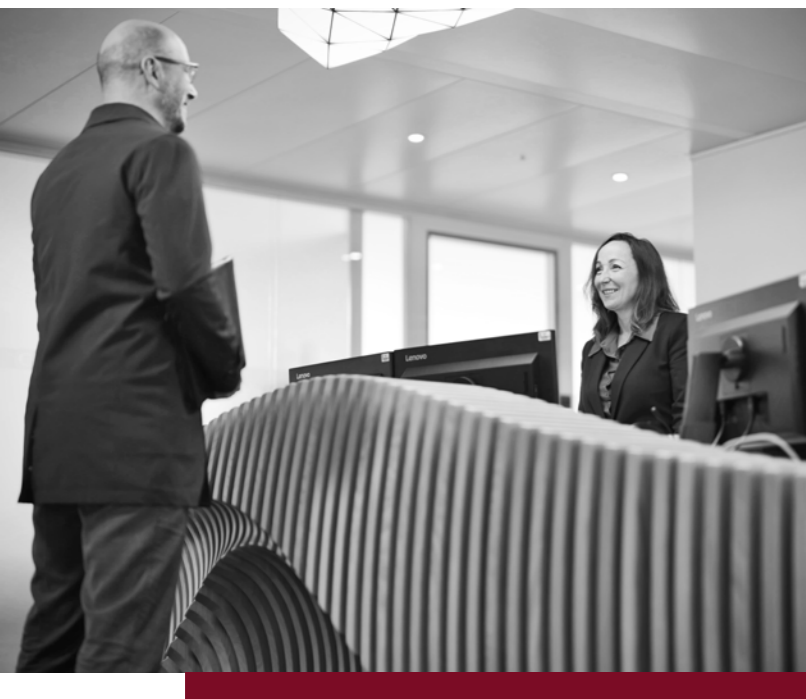
## Ensemble, nous continuons à construire une banque **solide**, innovante et résolument tournée vers l'avenir.

### Ouvrir de nouvelles perspectives. Ensemble.

« Ouvrir de nouvelles perspectives. Ensemble. » est le reflet de notre vision d'entreprise. Cette signature de marque reflète notre philosophie, incarne notre ambition ainsi que notre engagement collectif.

En tant que partenaire financier privilégié, nous faisons équipe avec nos clientes et clients, mettant à profit l'ensemble de notre réseau tant interne qu'externe. La diversité d'expertises ainsi cumulée et la richesse des points de vue nous permettent de concevoir des solutions qui dépassent les besoins et les attentes de nos clients.

En effet, loin de nous satisfaire de la première solution venue, nous veillons à aller au-delà des apparences et à porter notre attention sur les nuances et les détails. Poser un regard neuf sur une situation permet de révéler de nouvelles dimensions et de faire émerger des opportunités inattendues. « Ouvrir de nouvelles perspectives. Ensemble. » reflète cet état d'esprit : en regardant plus profondément, en pensant différemment et en travaillant en collaboration, nous transformons ce qui est connu en quelque chose de nouveau et plein de potentiel, en soutien à nos clients et à l'économie suisse.



Nous ouvrons ainsi le champ des possibles pour nos clients. Nous les accompagnons avec une vision à long terme, leur offrant des solutions pérennes adaptées à leurs ambitions et leur permettant de réaliser leurs projets.

C'est cet état d'esprit que nous avons essayé de faire transparaître au travers des pages de ce rapport annuel, la première mouture depuis notre repositionnement et marquant le début de notre nouvelle identité.

« De nouveaux **horizons**  
s'ouvrent lorsque l'on perd  
de vue la terre ferme. »

Zaha Hadid

Architecte irako-britannique, 1950–2016



Aperçu de  
l'exercice



**13,3** Total du bilan  
**mrd**

**18,8** Avoirs sous gestion  
**mrd**

**47,0** Bénéfice  
**mio.**



**+ 4,6 %**  
Augmentation des  
dépôts de la clientèle



**+ 6,5 %**  
Augmentation  
des crédits

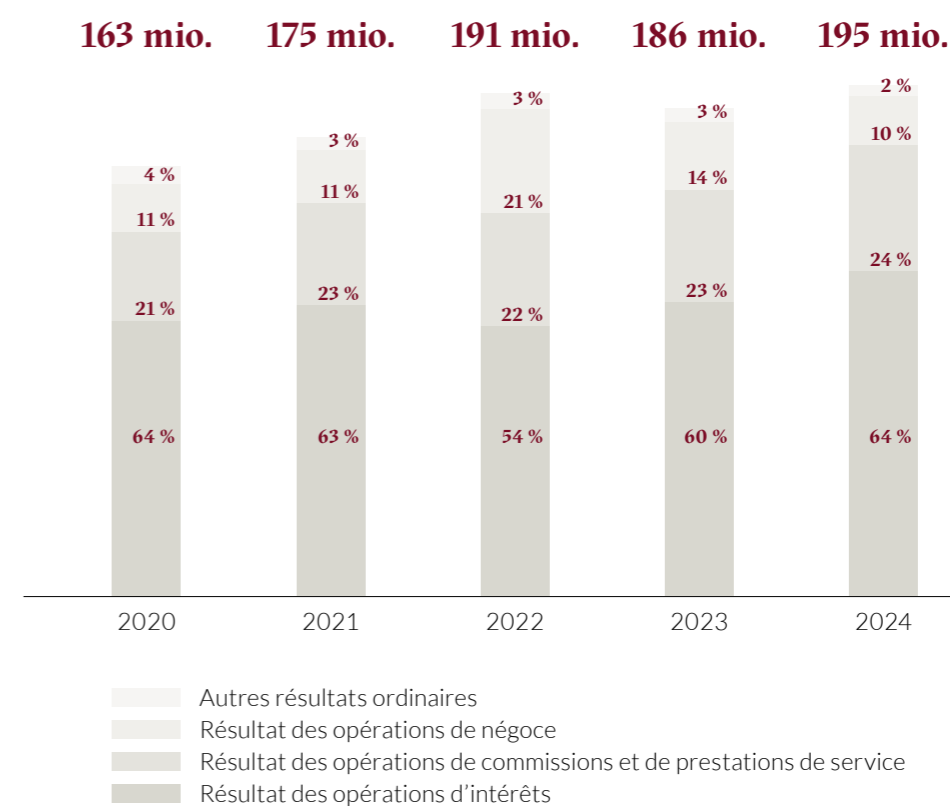


**+ 15,4 %**  
Croissance du bénéfice



**+ 5,1 %**  
Évolution des revenus  
commerciaux

### Évolution des revenus



Le présent rapport de situation se fonde sur les dispositions de l'art. 961c CO.

Malgré un contexte marqué par différents foyers de crise internationaux, des taux d'intérêt en baisse et des coûts de refinancement globalement élevés sur le marché monétaire, CIC (Suisse) a une nouvelle fois réalisé un bénéfice record en 2024. L'année sous revue a été le premier des trois exercices du plan stratégique 2024-2027 de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. CIC (Suisse) s'est attaché à proposer des solutions à 360 degrés adaptées aux besoins de financement, de placement et d'épargne de ses clients cibles, à savoir les entreprises, les entrepreneuses et les entrepreneurs ainsi que les clientes et clients privés fortunés.

Afin de fournir l'ensemble des services attendus par cette clientèle exigeante, notre banque tire parti des synergies tissées avec son actionnaire, Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

## Conditions cadres

En 2024, la lutte contre l'inflation a porté ses fruits. Combiné à une conjoncture fragile, le recul de l'inflation a incité les banques centrales à assouplir leur politique monétaire et à baisser leurs taux directeurs durant l'exercice sous revue. La Banque nationale suisse (BNS) a été particulièrement active, avec quatre baisses successives pour ramener son taux directeur à 0,5 % à fin 2024. Compte tenu des perspectives en demi-teinte pour l'économie mondiale, cette ligne de conduite devrait être maintenue pour l'année en cours – à condition toutefois que la dynamique de l'inflation se stabilise de manière durable.

Les indices boursiers reflètent également cette évolution : alors que le SPI a clôturé l'année sur une performance annuelle dans les normes pour la Suisse, le DAX et le S&P 500 ont battu de nouveaux records. Cette performance modeste de l'indice suisse en comparaison internationale s'explique principalement par la composition des différents indices : tandis que le SPI est dominé par une poignée de titres défensifs, l'indice américain, par exemple, a été porté l'an dernier par de grandes entreprises florissantes du secteur technologique.

En 2024, les tensions géopolitiques ont persisté. La situation au Proche-Orient, en particulier, a failli dégénérer en un embrasement de toute la région à plusieurs reprises, tandis qu'en Ukraine une fin de la guerre n'est toujours pas en vue. La stabilité politique au sein de l'Union européenne est une nouvelle fois mise à l'épreuve en raison de crises gouvernementales notamment des deux grandes puissances que sont l'Allemagne et la France, auxquelles s'ajoutent la montée générale des partis populistes de droite et des partis anti-européens.

Dans ce contexte, les élections présidentielles américaines ont été suivies avec une attention et une inquiétude particulières dans divers pays. La victoire du parti républicain suscite de nombreuses incertitudes, notamment en ce qui concerne la politique étrangère.

Sur le plan réglementaire, les banques suisses ont finalisé en 2024 les travaux préparatoires à la mise en œuvre des nouvelles prescriptions en matière de fonds propres selon les normes de Bâle III. Celles-ci sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Pour certains crédits, elles auront des répercussions majeures consistant en une augmentation du coût du capital, qui se répercutera au final sur les taux d'intérêt des crédits. L'objectif de CIC (Suisse) à cet égard est de garantir la transparence vis-à-vis de ses clients et de leur expliquer les raisons de cette augmentation dans le cadre d'entretiens individuels.

Grâce à la structure solide de notre banque, à l'engagement exemplaire de nos collaboratrices et collaborateurs et à la confiance de nos clientes et clients, nous avons très bien su surmonter les défis de l'exercice sous revue.

## Organisation

CIC (Suisse) est intégré de manière optimale à Crédit Mutuel Alliance Fédérale. La coopération intensive dans de nombreux domaines permet de conjuguer force internationale et compétence locale. Conformément à la nouvelle orientation stratégique de la banque, cette coopération est appelée à être intensifiée encore davantage.

Après différents changements intervenus l'année précédente au sein du Comité de direction et l'élection de quatre nouveaux membres du Conseil d'administration, 2024 a été une année placée sous le signe du développement, et a permis de mettre à profit la diversité et l'expertise tant des membres du Comité de direction que du Conseil d'administration en vue de la réalisation du plan stratégique 2024-2027 de la banque.

## Marché des affaires

### Situation patrimoniale et financière

En 2024, le total du bilan a augmenté d'environ CHF 639 millions (+ 5,0 %), à CHF 13,3 milliards. À l'actif, les prêts à la clientèle ont progressé de CHF 640 millions (+ 6,5 %), pour s'établir à CHF 10,5 milliards, ce qui témoigne du positionnement réussi de la banque sur le marché suisse. Les créances sur la clientèle sont en hausse de + 21,4 %, à CHF 3,1 milliards, tandis que les créances hypothécaires affichent une progression de + 1,3 %, à CHF 7,4 milliards. Par ailleurs, les immobilisations financières ont été augmentées de manière substantielle grâce à l'achat d'obligations de premier rang pour un montant de CHF 183,3 millions (+ 121,5 %), ce qui a permis de renforcer le ratio de liquidité à court terme (LCR).

L'augmentation des crédits a pu être refinancée en grande partie par les dépôts de la clientèle, qui affichent une hausse de CHF 374,2 millions (+ 4,7 %), pour s'établir à CHF 8,4 milliards. Cette performance remarquable dans un contexte tendu sur le marché monétaire témoigne de la confiance que les clients accordent à notre banque. De plus, les prêts des centrales d'émission de lettres de gage, qui constituent une source de refinancement importante sur le long terme, ont augmenté de + 8,7 % pour atteindre CHF 1,2 milliard. Suite à l'augmentation de capital de CHF 300 millions intervenue au printemps 2024, la banque dispose de fonds supplémentaires qui contribueront à la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique 2024-2027. Par ailleurs, la banque a pu diminuer ses engagements envers la maison mère au cours de l'année grâce à une gestion réfléchie des liquidités.

Nous disposons d'une excellente liquidité, combinée à un très faible risque de fluctuation des taux d'intérêt et à une bonne diversification à l'actif et au passif. Les risques de crédit font l'objet d'un examen minutieux. Quant au provisionnement du risque, celui-ci est durablement renforcé grâce à la constitution de provisions pour risques de défaillance et de réserves pour risques bancaires généraux ainsi que par l'augmentation du du croire libre. De plus, tout comme les années précédentes, des corrections de valeur pour risques de défaillance latents ont été constituées.

### Indicateurs clés réglementaires (fonds propres et liquidité)

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) de 159,5 % au 31 décembre 2024 a très largement dépassé le minimum de 100 % requis selon les prescriptions légales. S'élevant à

120,0 %, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) est également supérieur aux 100 % requis selon les prescriptions légales.

Après la répartition du bénéfice, la banque dispose de fonds propres pris en compte à hauteur d'environ CHF 1,185 milliard à fin 2024, ce qui permet de couvrir, et même largement dépasser, les fonds propres requis pour ses activités (y compris volant anticyclique). Le ratio de fonds propres de 18,5 % est nettement supérieur à l'objectif de ratio de fonds propres globaux de 11,2 %.

Le ratio de levier (ratio de fonds propres non pondéré) a augmenté pour atteindre 7,7 % (contre 5,5 % l'année précédente), dépassant nettement l'exigence minimale de 3 %.

Afin de continuer à renforcer nos fondements solides et de soutenir notre développement stratégique, il n'y aura pas de distribution de dividendes.

## Résultats

### Produits d'exploitation

CIC (Suisse) a augmenté ses produits d'exploitation de + 5,1 % pour l'exercice 2024, à CHF 195,2 millions. Environ 64 % de ce résultat proviennent des opérations d'intérêt, principale source de revenus de la banque.

Pour cet exercice marqué par des baisses de taux, la banque a pu augmenter les produits des intérêts et des escomptes. D'autre part, la concurrence en matière d'acquisition d'actifs clients s'est poursuivie, ce qui s'est traduit par une hausse des charges d'intérêts. Les risques de défaillance liés aux opérations de crédit ont été couverts par des corrections de valeur nettes d'un montant de CHF 6,7 millions (année précédente : CHF 37,4 millions).

Malgré une baisse de CHF 18,3 millions, soit - 12,3 %, du résultat brut des opérations d'intérêt, le résultat net des opérations d'intérêt après constitution de corrections de valeur a augmenté de CHF 12,4 millions (+ 11,1 %) pour s'établir à CHF 123,9 millions.

En 2024, le résultat des opérations de commissions et des prestations de services de la banque a augmenté de + 9,6 %, à CHF 47,5 millions. La majorité de ces revenus provient des opérations sur titres et de placement, qui affichent une progression de CHF 3,0 millions (+ 9,9 %).

Le résultat des opérations de négoce provient principalement des transactions sur devises pour notre clientèle. Il a reculé de - 25,5 % pour s'établir à CHF 19,4 millions. Cette baisse est principalement due à la réaffectation comptable des produits de swaps de devises conclus dans le résultat des opérations d'intérêt (voir modification des principes comptables et principes d'évaluation, page 50). Sans cet effet exceptionnel, le résultat des opérations de négoce aurait enregistré une hausse de CHF 1,8 million (+ 7,1 %).

Les autres résultats ordinaires ont diminué de - 7,8 % par rapport à l'exercice précédent, à CHF 4,3 millions. Cette baisse s'explique principalement par des recettes plus faibles que l'année précédente pour des prestations informatiques à facturer.

#### **Charges d'exploitation, amortissements et provisions**

Les charges d'exploitation, qui englobent les charges de personnel et les autres charges d'exploitation, ont augmenté de + 9,0 % pour l'exercice sous revue, à CHF 134,3 millions.

Les charges de personnel affichent une baisse minime de - 0,2 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à CHF 83,9 millions. Les autres charges d'exploitation ont quant à elle augmenté de + 28,5 %, à CHF 50,4 millions, principalement en raison d'investissements dans des projets liés à notre plan stratégique 2024-2027 et des frais de conseil y afférents.

Les corrections de valeur sur participations ainsi que les amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ont diminué de CHF 3,7 millions (- 22,9 %), pour s'établir à CHF 12,4 millions. La décomptabilisation de la valeur comptable résiduelle d'amortissements immédiats antérieurs effectuée au cours de l'exercice 2024 pour des investissements dans l'infrastructure et les logiciels a été moins importante que l'année précédente. Par ailleurs, au cours de l'exercice sous revue, il n'y a pas eu d'amortissement de solutions désactivées.

Des provisions à hauteur de CHF 1,5 million ont été constituées pour des risques opérationnels non liés à des opérations de crédit.

#### **Résultat opérationnel, bénéfice net**

Grâce à son positionnement réussi sur le marché et à une gestion prudente des coûts et des risques, CIC (Suisse) a enregistré une hausse de CHF 21,4 millions, soit + 84,1 %, de son résultat opérationnel, à CHF 46,9 millions. Le bénéfice net s'élève à CHF 47,0 millions, ce qui représente une hausse de + 15,4 % par rapport au bénéfice record de l'exercice 2023.

#### **Situation en matière de risques**

Organe responsable de la haute direction, le Conseil d'administration approuve le concept général de gestion des risques applicable à l'ensemble de l'établissement et assume la responsabilité de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace ainsi que du pilotage des risques globaux. Il définit la politique de risque, y compris la propension et la tolérance au risque, avec des limites, sur la base de la capacité de risque et des principaux risques individuels, et contrôle cette politique chaque année.

Le Comité de direction définit les procédures et les structures de la gestion des risques qui reposent sur les exigences réglementaires locales et les prescriptions de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. La banque poursuit traditionnellement une politique de risque modérée et prudente.

En raison de son activité qui s'étend à l'ensemble de la Suisse, les risques de crédit sont largement diversifiés et sont majoritairement garantis par un gage immobilier.

Le risque de fluctuation des taux d'intérêt est délibérément maintenu à un niveau bas ; il est constamment surveillé et géré grâce à des mesures de gestion du bilan appropriées. Des risques de marché sont assumés dans le cadre de la gestion des ordres des clients, mais n'ont pas entraîné de perte notable en 2024. Les strictes exigences internes concernant la liquidité et les fonds propres dépassent le niveau requis par la réglementation. Les risques opérationnels sont surveillés et minimisés grâce à une gestion documentée des processus. Les prêts à la clientèle se répartissent entre les clients institutionnels, la clientèle commerciale et la clientèle privée. Les prêts aux particuliers bénéficient généralement d'une couverture hypothécaire ou courante.

La structure des prêts à la clientèle reflète la présence géographique et sectorielle de la banque et les spécificités économiques des régions dans lesquelles elle est active.

La solvabilité des clients est stable et la discipline de paiement reste à un niveau élevé. Sur le marché immobilier, les prix ont de nouveau tendance à augmenter après une brève consolidation au cours des deux dernières années. Par ailleurs, nos clients ont amélioré leur position de risque par des amortissements continus.

En tant que partenaire privilégié d'une clientèle professionnelle et institutionnelle, nous constatons qu'elle a globalement bien résisté dans un environnement économique difficile.

#### **Personnel**

CIC (Suisse) offre un environnement de travail dynamique et varié à des collaboratrices et collaborateurs ayant tous l'esprit d'entreprise. Grâce à des valeurs solides et à des conditions cadres claires, ces derniers ont la possibilité de participer activement au développement de la banque.

L'effectif a progressé à 449,8 équivalents temps plein à la fin de l'année (427,5 l'année précédente). La banque emploie trois apprentis, qui sont pris en compte à 50 % dans l'effectif, conformément aux prescriptions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Le Conseil d'administration remercie le Comité de direction ainsi que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur engagement, leur performance et leur action axée sur la création de valeur en 2024, année riche en défis. Grâce à tous, nous avons pu obtenir d'excellents résultats tant pour nos clients que pour notre banque.

#### **Perspectives**

Pour 2025, nous tablons sur une croissance économique modérée et une inflation acceptable. De nouvelles baisses des taux d'intérêt sont attendues de la part de la Banque nationale suisse, ce qui devrait stimuler l'activité de construction et augmenter la propension à investir en général. D'autre part, nous nous attendons à ce que la pression sur les marges d'intérêt perdure pour les banques exerçant principalement des opérations bilantaires. C'est la raison pour laquelle CIC (Suisse) vise une croissance constante tout en maintenant une politique de crédit prudente et pérenne.

Nous sommes bien placés pour saisir les opportunités qui se présenteront en 2025 et pour soutenir l'économie conformément à notre stratégie. Nous continuons d'investir aussi bien dans l'humain que dans la technologie afin de rester, à l'avenir, un partenaire compétent, fiable et flexible pour nos clientes et clients.

En tant que filiale de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, l'un des groupes financiers les mieux capitalisés et les plus stables d'Europe, nous réunissons toutes les conditions pour renforcer notre positionnement sur le marché suisse en tant que levier de croissance de l'économie helvétique et de ses acteurs. Par conséquent, malgré l'incertitude actuelle, nous abordons l'année 2025 avec un optimisme prudent.

**« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais un nouveau regard. »**

Marcel Proust

Écrivain et critique social français, 1871-1922

# Marchés financiers



# Perspectives pour l'année 2025



**Luca Carrozzo**  
Chief Investment Officer

**Mario Geniale**  
Head Asset Management & Advisory

**Nous sommes plutôt optimistes pour 2025, qui devrait être selon nous une bonne année boursière. Certes, les risques macroéconomiques et géopolitiques continuent d'augmenter, mais il y a aussi des opportunités à saisir.**

## Rétrospective de l'année 2024

Du point de vue des placements, le bilan de l'année 2024 est extrêmement positif. Toutes les classes d'actifs ont enregistré une meilleure performance que l'année précédente.

Les bourses ont très bien évolué malgré les incertitudes géopolitiques. Si tous les marchés des actions se situaient à peu près au même niveau jusqu'à l'été 2024, l'écart s'est creusé au deuxième semestre. Les marchés boursiers américains ont connu une forte hausse en raison des élections présidentielles en novembre et des résultats extrêmement satisfaisants des entreprises spécialisées dans le domaine de l'intelligence artificielle. Les bourses européennes ont quant à elles évolué dans l'ensemble de manière latérale sur l'année 2024. En comparaison relative, la bourse suisse a souffert de l'évolution atone des poids lourds de l'indice. De manière générale, les marchés des actions ont tiré profit de la baisse des taux directeurs des banques centrales ainsi que du regain de croissance des bénéfices des entreprises. En effet, après avoir stagné en 2023, ces derniers ont à nouveau enregistré une progression à deux chiffres en 2024.

Les marchés obligataires ont également nettement augmenté en 2024. En Suisse, les taux d'intérêt ont fortement reculé. Cette dynamique baissière a été entretenue par la politique de la Banque nationale suisse (BNS), qui a envoyé des signaux clairs en abaissant progressivement son taux directeur de 1,75 % à 0,5 % en mars, juin, septembre et décembre. L'assouplissement monétaire de la BNS a notamment été motivé par le ralentissement de l'inflation combiné à une croissance modérée.

Sur le plan macroéconomique, 2024 a été une année atypique. En Suisse, le recul de l'inflation a surpris par son ampleur. Le secteur industriel suisse est resté à la traîne et la faible croissance dans la zone euro a freiné les exportations suisses. En Europe, la conjoncture est restée poussive, en particulier dans les pays principaux. Aux États-Unis, la situation était tout autre : malgré des taux d'intérêt élevés, l'économie américaine s'est distinguée par son dynamisme et sa résilience.



**Luca Carrozzo**  
Chief Investment Officer

**Mario Geniale**  
Head Asset Management & Advisory

## **Nous sommes plutôt optimistes pour 2025, qui devrait être selon nous une bonne année boursière. Certes, les risques macroéconomiques et géopolitiques continuent d'augmenter, mais il y a aussi des opportunités à saisir.**

Pour 2025, nous sommes confiants en ce qui concerne la croissance économique mondiale. Nous sommes d'avis que les différentes régions ne connaîtront pas toutes la même évolution. En Suisse et aux États-Unis, nous tablons sur une croissance annuelle inférieure au potentiel, et nous n'excluons pas une récession technique dans la zone euro.

Cette année, l'évolution des prix à la consommation jouera une fois de plus un rôle central pour les marchés. En Europe, nous nous attendons à une stabilisation de la hausse des prix aux alentours de 1,6 %, tandis qu'aux États-Unis, nous prévoyons un taux d'inflation de 2 %. En Suisse, en revanche, nous estimons que l'inflation pourrait baisser vers 0 % dans le courant de l'année. Par conséquent, les banques centrales devront procéder à de nouvelles baisses de leurs taux directeurs. La Banque centrale européenne devra envisager d'autres interventions afin de soutenir l'économie, tandis que la Réserve fédérale américaine optera probablement elle aussi pour de nouvelles baisses de son taux directeur. Du côté de la Suisse, en revanche, le taux directeur se situe tout juste encore au-dessus de zéro. De nouvelles baisses se traduiraient par un retour à un taux directeur négatif.

Des facteurs d'incertitude tels qu'une future politique commerciale agressive des États-Unis, une nouvelle escalade des événements géopolitiques et des problèmes structurels supplémentaires représentent incontestablement un risque pour l'économie mondiale. Malgré diverses incertitudes, la croissance mondiale peut toutefois être considérée comme relativement solide.

Selon nous, les actions ont toujours leur place dans tout portefeuille de placement. En effet, la baisse des taux d'intérêt et la croissance du-

table des bénéfices des entreprises constituent des facteurs favorables aux actions pour l'année 2025. Nous privilégions les actions suisses et les entreprises américaines et européennes de qualité. Sur le plan sectoriel, nous favorisons les entreprises de la santé, les secteurs cycliques et les titres technologiques. Nous avons en outre défini des mégatendances sur lesquelles nous misons à moyen et long terme : l'intelligence artificielle, l'électrification, l'évolution démographique, l'urbanisation et la production alimentaire de demain.

Le président américain Trump va influencer les marchés et ses annonces risquent de provoquer des incertitudes à court terme. Toutefois, compte tenu de la solidité de la conjoncture mondiale, nous estimons que les marchés des actions se porteront bien à moyen terme et que la fluctuation des marchés pourra être favorable aux placements. Nous considérons le marché suisse comme un refuge sûr qui présente un grand potentiel de rattrapage.

Nous sommes plutôt optimistes pour 2025, qui devrait être selon nous une bonne année boursière. Certes, les risques macroéconomiques et géopolitiques continuent d'augmenter, mais il y a aussi des opportunités à saisir.

« **Considérez les choses d'un autre côté que ce que vous avez vu jusqu'à présent, car cela signifie **commencer** une nouvelle vie. »**

Marc Aurèle  
Empereur romain, 121-180



# Organisation





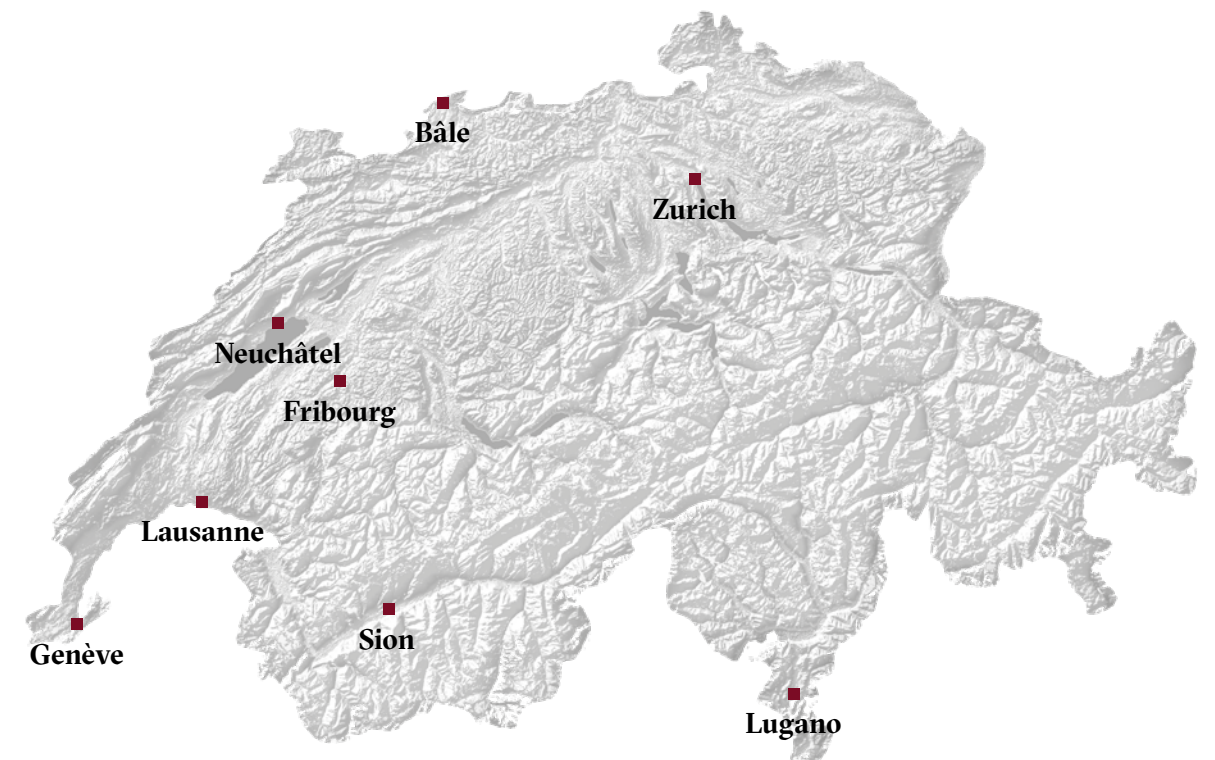
## Étapes clés du développement de CIC (Suisse)

Fondé en 1871 par des entrepreneurs bâlois pour répondre aux besoins financiers des entreprises de la région, CIC (Suisse) est un acteur pérenne de la place financière suisse. Aujourd'hui, près de 480 collaboratrices et collaborateurs répartis sur huit sites au sein des trois régions linguistiques sont au service des grandes et moyennes entreprises, des entrepreneuses et entrepreneurs ainsi que d'une clientèle fortunée.

Parce que cela fait partie de son ADN et de son savoir-faire depuis sa création, CIC (Suisse) est aujourd'hui une institution financière résolument tournée vers l'industrie et l'entrepreneuriat. Filiale du groupe français Crédit Mutuel Alliance Fédérale, l'une des banques les plus solides et innovantes d'Europe, CIC (Suisse) a su s'adapter aux évolutions économiques et sociales sur le marché suisse tout en conservant ses valeurs fondamentales : la proximité, la fiabilité, l'innovation et l'excellence.

CIC (Suisse) accompagne en effet ses clientes et clients sur le long terme, au plus près de leurs besoins, à chaque étape de leur vie personnelle et tout au long de la chaîne de valeur de leur entreprise. L'approche personnalisée à 360 degrés couvre les thématiques de financement, d'investissement et d'épargne à travers une palette de produits et services allant de la gestion de fortune aux crédits commerciaux et hypothécaires en passant par la corporate finance.

## Sites de CIC (Suisse)



# Histoire



## Étapes clés du développement de CIC (Suisse)

Fondé en 1871 par des entrepreneurs bâlois pour répondre aux besoins financiers des entreprises de la région, CIC (Suisse) est un acteur pérenne de la place financière suisse. Aujourd'hui, près de 480 collaboratrices et collaborateurs répartis sur huit sites au sein des trois régions linguistiques sont au service des grandes et moyennes entreprises, des entrepreneuses et entrepreneurs ainsi que d'une clientèle fortunée.

Parce que cela fait partie de son ADN et de son savoir-faire depuis sa création, CIC (Suisse) est aujourd'hui une institution financière résolument tournée vers l'industrie et l'entrepreneuriat. Filiale du groupe français Crédit Mutuel Alliance Fédérale, l'une des banques les plus solides et innovantes d'Europe, CIC (Suisse) a su s'adapter aux évolutions économiques et sociales sur le marché suisse tout en conservant ses valeurs fondamentales : la proximité, la fiabilité, l'innovation et l'excellence.

CIC (Suisse) accompagne en effet ses clientes et clients sur le long terme, au plus près de leurs besoins, à chaque étape de leur vie personnelle et tout au long de la chaîne de valeur de leur entreprise. L'approche personnalisée à 360 degrés couvre les thématiques de financement, d'investissement et d'épargne à travers une palette de produits et services allant de la gestion de fortune aux crédits commerciaux et hypothécaires en passant par la corporate finance.

**1871**

Création de la Banque d'Alsace et de Lorraine (BAL) à Strasbourg par des entrepreneurs bâlois.

**1909**

Ouverture des premiers guichets de la BAL à Bâle.

Reprise de la Gewerbebank Basel AG/Banque Industrielle Bâle.

**1919**

Déménagement de la filiale de Bâle au sein du bâtiment historique de la maison de la Corporation des marchands de vin à la Marktplatz 13.

**1971**

Ouverture d'une filiale de CIAL à Lausanne.

**1984**

Création de la Banque CIAL (Suisse) SA, par transformation des trois filiales de Bâle, Lausanne et Zurich en société par actions de droit suisse.

**2007**

Inauguration de la succursale de Neuchâtel.

**2011**

Inauguration de la succursale de Sion.

**2023**

Adoption du plan stratégique 2024-2027.

**1872**

Cotation des actions de la BAL à la bourse de Bâle.

**1917**

Ouverture d'une filiale de la BAL à Genève.

**1931**

Fusion avec la Société Alsacienne de Crédit Industriel et Commercial.

Changement de raison sociale pour Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine (CIAL).

**1977**

Ouverture d'une filiale de CIAL à Zurich.

**1997**

Fusion avec la Banque de l'Union Européenne en Suisse SA.

Inauguration de la succursale de Genève.

Inauguration de la succursale de Lugano.

**2008**

Reprise de la société de gestion de fortune ICM Finance SA.

Changement de raison sociale pour Banque CIC (Suisse) SA.

Inauguration de la succursale de Fribourg.

**2019**

Ouverture d'un nouveau site à Bâle dans le bâtiment historique du Schilthof.

**2024**

Augmentation du capital de CHF 300 millions.

## Stratégie

Notre positionnement repose sur trois piliers essentiels de notre stratégie : notre vision, notre mission et notre proposition de valeur. Ces éléments structurants définissent notre identité, expriment nos ambitions et précisent la manière dont nous générons de la valeur pour notre clientèle.

### Notre vision

En tant que banque de référence pour les grandes et moyennes entreprises, les entrepreneuses et entrepreneurs ainsi que les clientes et clients fortunés, nous accompagnons notre clientèle sur le long terme, dans la réalisation de leurs projets les plus ambitieux, en leur offrant de nouvelles perspectives. Ensemble, nous contribuons activement à la prospérité de l'économie suisse.

### Notre mission

Nous accompagnons nos clients de manière holistique, au plus près de leurs besoins voire au-delà, à chaque étape de leur vie personnelle et tout au long de la chaîne de valeur de leur entreprise.

Notre approche personnalisée à 360 degrés couvre les besoins des grandes et moyennes entreprises, des entrepreneurs ainsi que des clients fortunés, en matière de produits et de services, qu'il s'agisse de financement, d'investissement ou d'épargne. Animés par une volonté constante d'aller au-delà des attentes, nous agissons en véritables partenaires en proposant des solutions pertinentes et novatrices adaptées à chaque situation.

### Notre proposition de valeur

En faisant équipe avec leurs conseillers personnels, nos clients accèdent à l'ensemble de notre expertise ainsi qu'à des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins financiers personnels et à ceux de leur entreprise.

Nous mettons un point d'honneur à anticiper leurs besoins et à les accompagner avec des propositions concrètes et agiles, en alliant rapidité de nos circuits décisionnels, adaptabilité de nos processus et excellence de notre service.

Ces trois éléments (vision, mission, proposition de valeur) incarnent l'ADN de notre banque, orientent nos choix stratégiques et façonnent nos actions au quotidien pour assurer une croissance durable, cohérente et partagée.



**C'est ainsi que nous pourrions ouvrir de nouvelles perspectives. Ensemble.**

# Gouvernance d'entreprise

La gouvernance d'entreprise désigne les principes, processus et structures sur la base desquels un établissement est conduit et contrôlé par ses organes. Des compétences et des responsabilités claires caractérisent la conduite responsable, durable et axée sur la valeur de CIC (Suisse). Nous accordons aussi une grande importance à une surveillance appropriée de l'entreprise et à une forte transparence. Conformément au principe de proportionnalité, les exigences de la gouvernance d'entreprise sont mises en œuvre en tenant compte de la taille, de la complexité, de la structure et du profil de risque de notre entreprise et constamment réexaminées et, le cas échéant, adaptées.

## Structure de l'entreprise et actionariat

La banque est constituée en société anonyme de droit suisse et est une filiale de Crédit Mutuel Alliance Fédérale au travers du Crédit Industriel et Commercial (CIC) Paris, qui détient 100 % du capital de la banque. Les participations de la banque consistent principalement en des participations dans des entreprises d'infrastructure financière en Suisse et ne sont pas significatives pour une évaluation globale, raison pour laquelle il n'existe aucune obligation d'établir des comptes consolidés.

Avec 6,5 millions de sociétaires et EUR 66 048 millions de capitaux propres, Crédit Mutuel Alliance Fédérale est l'un des groupes financiers les mieux capitalisés d'Europe. Plus de 77 000 collaboratrices et collaborateurs gèrent plus de 31 millions de clientes et clients dans le monde.

La solidité financière et la pertinence du modèle d'affaires sont reconnues par les trois agences de notation qui notent Crédit Mutuel Alliance Fédérale et le Groupe Crédit Mutuel :

	Contrepartie LT/CT**	Émetteur / Dette senior préférée LT	Perspective	Dette senior préférée CT	Notation intrinsèque***	Date de la dernière publication
Standard & Poor's <sup>(1)</sup>	AA-/A-1+	A+	Stable	A-1	a	07.11.2024
Moody's <sup>(2)</sup>	Aa3/P-1	A1	Stable	P-1	a3	19.12.2024
Fitch Ratings* <sup>(3)</sup>	AA-	AA-	Stable	F1+	a+	07.01.2025

\* La note Issuer Default Rating est stable à A+

\*\* Les notes de contrepartie correspondent aux notations des agences suivantes : Resolution Counterparty Rating chez Standard & Poor's, Counterparty Risk Rating chez Moody's et Derivative Counterparty Rating chez Fitch Ratings.

\*\*\* La notation intrinsèque correspond à la note « Stand Alone Credit Profile (SACP) » chez Standard & Poor's, à la note « Adjusted Baseline Credit Assessment (Adj. BCA) » chez Moody's et à la note « Viability Rating » chez Fitch.

<sup>(1)</sup> Standard & Poor's : notation du Groupe Crédit Mutuel (Caisse Centrale du Crédit Mutuel, Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM), Crédit Industriel et Commercial (CIC)).

<sup>(2)</sup> Moody's : notation Crédit Mutuel Alliance Fédérale/BFCM et CIC.

<sup>(3)</sup> Fitch Ratings : notation Crédit Mutuel Alliance Fédérale (en tant qu'entité prépondérante du Groupe Crédit Mutuel).

La première année du plan stratégique Ensemble Performant Solidaire se clôture avec des résultats au plus haut niveau. Avec un produit net bancaire (PNB) de EUR 16,6 milliards (+ 3,4 %) et un résultat net de EUR 4,1 milliards (+ 0,2 %), Crédit Mutuel Alliance Fédérale confirme la pertinence de ses choix stratégiques de bancassureur universel diversifié. Avec un ratio de solvabilité CET1 de 18,8 %, Crédit Mutuel Alliance Fédérale est une fois de plus l'une des banques les plus solides de la zone euro.

## Chiffres clés 2024 de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Résultat net	EUR 4,1 milliards
Capitaux propres (y.c. résultat de l'exercice et avant distribution)	EUR 66 048 millions
Clients	31 millions
Avoirs des clients – Épargne	EUR 963 185 millions
Crédits aux clients	EUR 527 104 millions
Effectifs inscrits fin de période (des entités sous contrôle du groupe)	77 127

# Organes de la banque

La banque dispose des organes suivants :

Assemblée générale, Conseil d'administration, Comité de direction et Organe de révision.

## Conseil d'administration



Le Conseil d'administration définit la stratégie commerciale ainsi que la politique de risque et est donc responsable de l'orientation stratégique à long terme de la banque. Il assure la haute direction, la surveillance et le contrôle de la banque. Il définit en outre les directives stratégiques et organisationnelles ainsi que les directives de planification financière et relatives à la comptabilité. Le Conseil d'administration a confié la gestion de l'activité opérationnelle au Comité de direction. Les différentes tâches et compétences sont définies dans le règlement d'organisation et de conduite des affaires.

Au sein du Conseil d'administration, certaines tâches sont déléguées à deux comités, dont les rôles et les compétences sont consignés dans les règlements respectifs :

### Comité d'audit et de risque

Le Comité d'audit et de risque surveille et évalue notamment l'intégrité des boucllements financiers, le système de contrôle interne avec les contrôles internes ainsi que leur efficacité. Par ailleurs, il vérifie entre autres l'entretien par l'établissement d'une gestion des risques appropriée avec des processus efficaces qui satisfont à la situation de l'établissement en matière de risques.

### Comité de nomination et d'indemnisation





Le Comité des nominations et d'indemnisation est responsable de la politique du personnel et des rémunérations, et prépare les décisions revenant au Conseil d'administration.

Par ailleurs, il existe un comité des risques au niveau du Comité de direction : le Risk Council du Comité de direction assume les missions d'un comité des risques et rend compte au Comité d'audit et de risque chaque trimestre.

Le Conseil d'administration de la banque est constitué de dix membres au 31 décembre 2024. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction exécutive au sein de la banque. Cinq des dix administrateurs (Roland Burger, Florence Parly, Sophie Maillard, Thierry Marais et Roger H. Hartmann) remplissent les conditions concernant l'indépendance selon la Circulaire FINMA 2017/1. Les cinq autres membres représentent l'actionnaire majoritaire. Le Conseil d'administration est convoqué lorsqu'un de ses membres le demande, mais au moins quatre fois par an, en règle générale une fois par trimestre. La convocation peut en outre être demandée par le Comité de direction ou l'Organe de révision. En 2024, le Conseil d'administration s'est réuni six fois, le Comité d'audit et de risque quatre fois et le Comité de nomination et d'indemnisation à deux reprises. D'autres personnes peuvent, si nécessaire, être mises à contribution pour traiter des thèmes spécifiques au sein du Conseil d'administration et de ses comités (cadres dirigeants de la banque, représentants de l'organe de révision bancaire, mais aussi spécialistes et conseillers externes).

## Membres du Conseil d'administration au 31.12.2024

Nom (Nationalité)	Fonction (élection initiale)	Représentation au sein de comités	Formation	Activité professionnelle
<p>Éric Charpentier (FR)</p> 	Président (2021)	Comité des nominations et des rémunérations	Mathématicien et spécialiste en techniques financières	Directeur général du CIC (Crédit Industriel et Commercial) en France, Directeur général du Crédit Mutuel Nord Europe, membre du Conseil d'administration du Crédit Industriel et Commercial de Paris.
<p>Roland Burger (CH)</p> 	Vice-président (2018)	Comité d'audit et de risque	Expert-comptable diplômé	Directeur de Asset Management Audit & Compliance SA, AML Revisions AG, finReg AG, administrateur de plusieurs prestataires de services financiers suisses.
<p>Pierre Ahlborn (LU)</p> 	Membre (2001)	Comité des nominations et des rémunérations	M.A. in Economics et titulaire d'un Master en sciences naturelles et géographie	Directeur de la Banque de Luxembourg, membre du Conseil d'administration d'ABBL Luxembourg, Société de la Bourse de Luxembourg, Croix-Rouge luxembourgeoise, Chambre de Commerce et Président du Conseil d'administration de la Philharmonie du Luxembourg.
<p>Jean-Albert Chaffard (FR)</p> 	Membre (2017)		DESS en gestion des PME/PMI, Université Panthéon-Assas, Paris	Directeur des « Activités Internationales » du groupe CIC (Crédit Industriel et Commercial).
<p>David Héroult (FR)</p> 	Membre (2022)		Diplômé de l'École supérieure de Commerce de Tours et titulaire d'un DESS en Management des Organismes Bancaires et Financiers	Directeur Securitisation and NPL Sales de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, membre du Conseil d'administration de PaySurf.
<p>Sabine Schimel (FR)</p> 	Membre (2022)	Comité d'audit et de risque	Ingénieure diplômée de l'École Polytechnique et statisticienne économiste	Directrice générale de Crédit Mutuel Impact, membre du conseil d'administration de Beobank en Belgique et d'Accenta en France.

Nom (Nationalité)	Fonction (élection initiale)	Représentation au sein de comités	Formation	Activité professionnelle
<p>Florence Parly (FR)</p> 	Membre (2023)	Comité des nominations et des rémunérations	Diplômée de l'Institut d'Études politiques de Paris (IEP Paris), ancienne élève de l'ENA	Politicienne et dirigeante d'entreprise, membre de plusieurs conseils d'administration et conseils de surveillance.
<p>Sophie Maillard (CH)</p> 	Membre (2023)	Comité d'audit et de risque	Juriste, Université de Fribourg, spécialisée dans le droit européen. Brevet d'avocate, canton de Fribourg	CEO adjointe et administratrice de BRP Bizzozero & Partners SA, Genève, administratrice de plusieurs prestataires de services financiers suisses.
<p>Thierry Marais (FR)</p> 	Membre (2023)		Titulaire d'un certificat d'administrateur de Sociétés Sciences Po-IFA, d'un Master de NEO-MA et d'un diplôme d'analyse financière	Consultant indépendant spécialisé dans l'industrie financière, investisseur indépendant dans la technologie.
<p>Roger H. Hartmann (CH)</p> 	Membre (2023)		Master en économie, École des H.E.C., Université de Lausanne, Suisse, Advanced Management Program, The Wharton School, Université de Pennsylvanie, États-Unis	Conseiller ou administrateur pour diverses entreprises ou associations, engagement dans le domaine de l'éducation, que ce soit à l'université ou dans la formation professionnelle continue.

## Comité de direction



Le Comité de direction est responsable de la conduite opérationnelle des affaires courantes, pour autant que la loi, les statuts ou les règlements actuels n'en disposent pas autrement. Il prend notamment des mesures visant à mettre en œuvre la stratégie, assure l'élaboration et l'application des processus appropriés, surveille les activités commerciales et met en place un système pour le contrôle interne. Les différentes tâches et compétences sont définies dans le règlement d'organisation et de conduite des affaires.

Le Conseil d'administration nomme le président du Comité de direction, qui est responsable de la conduite opérationnelle globale et de la coordination générale.

Chaque membre du Comité de direction est directement subordonné au président dudit Comité, gère son département en conformité avec les objectifs de la banque et assume la responsabilité de son domaine et la responsabilité globale en tant que membre du Comité de direction. Le Comité de direction informe le Conseil d'administration régulièrement et en temps voulu sur la marche des affaires ainsi que sur les événements extraordinaires.

Les membres du Comité de direction se réunissent généralement chaque mois. À l'ordre du jour sont des sujets comme la mise en œuvre du développement de la stratégie et de l'entreprise, l'évaluation des risques, la gestion du bilan, la planification annuelle, la budgétisation et d'autres thèmes d'actualité. Au besoin, des séances extraordinaires et des ateliers sont organisés.

## Membres du Comité de direction au 31.12.2024

Nom (Nationalité)	Fonction (élection initiale)	Formation	Parcours
 Livia Moretti (LU)	Chief Executive Officer (2023)	Master en « Economy of Financial Institutions and Markets » de l'Università Commerciale Luigi Bocconi à Milan	En activité pendant près de 10 ans à la Banque centrale européenne (BCE), notamment en tant que cheffe de division après avoir occupé diverses fonctions à la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) Luxembourg et auprès d'une banque privée au Luxembourg.
 David Fusi (CH)	Chief Business Officer (2011)	M.Sc. psychologie, IFPNL Paris	Expérience de plus de 30 ans dans le monde bancaire, notamment en tant que responsable Business Banking chez UBS avant de diriger l'expansion du réseau de succursales de CIC (Suisse) et de développer le secteur d'activité des financements structurés.
 Matthias Kälin (CH)	Chief Operations Officer (2023)	Diplôme fédéral d'économiste d'entreprise de la Haute école spécialisée de Zurich	Expérience de management et vastes connaissances dans les domaines de l'informatique, de la gestion du changement, de la technologie et des services opérationnels.
 Yves Aeschlimann (CH)	Chief Risk Officer (2023)	Brevet d'avocat Master of Law de l'Université de Genève	Expérience de plus de 20 ans dans la gestion des risques dans des environnements nationaux et internationaux, notamment comme membre du comité exécutif chez Edmond de Rothschild (Suisse) SA et EFG International ; auparavant, Senior Financial Sector Specialist dans l'unité Intégrité des marchés financiers de la Banque mondiale à Washington DC (USA) et Juge d'instruction à Genève.
 Mirko Angelini (CH)	Chief Financial Officer (2023)	Expert-comptable diplômé, certifié en Risk Management CRMA, membre de la Swiss Risk Association (SRA)	20 ans d'expérience dans des environnements nationaux et internationaux dans les domaines de gouvernance d'entreprise, gestion des risques, comptabilité, finance, contrôle interne, conformité et révision interne notamment à travers des postes de responsabilité similaire pendant près de 10 ans au sein d'une banque privée suisse et des fonctions chez PwC en Suisse et en Angleterre.

## Organe de révision

**Audit externe**  
KPMG SA, Zurich

**Audit interne**  
Lukas Vogel

# « La magie est toujours dans les **détails.** »

Theodor Fontane

Écrivain, journaliste et critique, 1819-1898



# Rapport financier

- 42 Bilan
- 43 Opérations hors bilan
- 44 Compte de résultat
- 45 Répartition du bénéfice
- 46 État des capitaux propres
- 47 Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque
- 48 Principes comptables et principes d'évaluation
- 51 Commentaires
- 56 Informations relatives au bilan
- 68 Informations relatives aux opérations hors bilan
- 69 Informations relatives au compte de résultat
- 72 Rapport de l'organe de révision
- 75 Ratios de fonds propres et de liquidité



## Bilan

en kCHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023	Variation
<b>Actifs</b>				
Liquidités		1 718 784	1 683 148	35 636
Créances sur les banques		567 124	780 187	-213 063
Créances sur la clientèle	1	3 080 854	2 537 579	543 275
Créances hypothécaires	1	7 423 159	7 325 952	97 207
Opérations de négoce	2	-	3	-3
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3	63 841	23 170	40 671
Immobilisations financières	4	334 201	150 905	183 296
Comptes de régularisation		21 906	27 495	-5 589
Participations	5, 6	12 812	11 018	1 794
Immobilisations corporelles	7	31 759	36 436	-4 677
Autres actifs	8	37 471	77 056	-39 585
<b>Total des actifs</b>		<b>13 291 911</b>	<b>12 652 949</b>	<b>638 962</b>
Total des créances subordonnées		-	-	-
Dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance		-	-	-

## Passifs

Engagements envers les banques		2 484 454	2 639 667	-155 213
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		8 330 432	7 965 221	365 211
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3	23 046	43 921	-20 875
Obligations de caisse		40 965	31 997	8 968
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	12	1 238 600	1 139 200	99 400
Comptes de régularisation		61 807	102 647	-40 840
Autres passifs	8	63 073	19 406	43 667
Provisions	13	81 272	89 635	-8 363
Réserves pour risques bancaires généraux	13	82 500	82 500	-
Capital social	14	425 000	125 000	300 000
Réserve légale issue du capital		8 101	8 101	-
Dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		8 101	8 101	-
Réserve légale issue du bénéfice		32 546	29 200	3 346
Réserves facultatives issues du bénéfice		372 500	335 500	37 000
Bénéfice reporté		608	211	397
Bénéfice		47 007	40 743	6 264
<b>Total des passifs</b>		<b>13 291 911</b>	<b>12 652 949</b>	<b>638 962</b>
Total des engagements subordonnés		174 721	180 450	-5 729
Dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance		174 721	180 450	-5 729

## Opérations hors bilan

en kCHF	Annexe	31.12.2024	31.12.2023	Variation
Engagements conditionnels	1, 23	340 064	268 936	71 128
Engagements irrévocables	1	753 321	546 916	206 405
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	1	6 439	5 649	790
Crédits par engagement	1, 24	1 797	1 263	534

## Compte de résultat

en kCHF	Annexe	2024	2023	Variation
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>				
Produits des intérêts et des escomptes	27	290 767	285 830	4 937
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		-	-0	0
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		4 005	3 135	870
Charges d'intérêts	27	-164 137	-139 989	-24 148
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>130 635</b>	148 976	-18 341
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-6 703	-37 435	30 732
<b>Sous-total résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>123 932</b>	111 541	12 391
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		33 343	30 336	3 007
Produit des commissions sur les opérations de crédit		9 102	7 639	1 463
Produit des commissions sur les autres prestations de service		8 454	8 069	385
Charges de commissions		-3 370	-2 666	-704
<b>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>47 529</b>	43 378	4 151
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	26	<b>19 388</b>	26 017	-6 629
<b>Autres résultats ordinaires</b>				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-	-	-
Produits des participations		1 887	1 799	88
Résultat des immeubles		973	974	-1
Autres produits ordinaires		1 448	1 900	-452
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>		<b>4 308</b>	4 673	-365
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel	28	-83 949	-84 087	138
Autres charges d'exploitation	29	-50 396	-39 217	-11 179
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>		<b>-134 345</b>	-123 304	-11 041
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-12 360	-16 035	3 675
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-1 562	-20 797	19 235
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>46 890</b>	25 473	21 417
Produits extraordinaires	30	8 390	29 953	-21 563
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		-	-7 000	7 000
Impôts	31	-8 273	-7 683	-590
<b>Bénéfice</b>		<b>47 007</b>	40 743	6 264

## Répartition du bénéfice

en kCHF	2024	2023	Variation
<b>Bénéfice</b>	<b>47 007</b>	40 743	6 264
Bénéfice reporté	608	211	397
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>47 615</b>	40 954	6 661
<b>Répartition du bénéfice</b>			
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-2 350	-3 346	996
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-45 000	-37 000	-8 000
<b>Report à nouveau</b>	<b>265</b>	608	-343

## État des capitaux propres

en kCHF	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et reporté	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au 01.01.2024</b>	125 000	8 101	29 200	82 500	335 712	40 743	<b>621 256</b>
Augmentation / réduction du capital	300 000	-	-	-	-	-	<b>300 000</b>
Autres apports / injections	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes et autres distributions	-	-	-	-	-	-	-
Autres dotations (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	-
Autres dotations (prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	3 346	-	37 397	-40 743	-
Bénéfice / perte (résultat de la période)	-	-	-	-	-	47 007	<b>47 007</b>
<b>Capitaux propres au 31.12.2024</b>	<b>425 000</b>	<b>8 101</b>	<b>32 546</b>	<b>82 500</b>	<b>373 109</b>	<b>47 007</b>	<b>968 263</b>

## Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

Ayant son siège principal à Bâle avec des succursales à Fribourg, Genève, Lausanne, Lugano, Neuchâtel, Sion et Zurich, Banque CIC (Suisse) SA déploie ses activités en tant que banque universelle. L'activité de base inclut les opérations d'intérêts et les opérations de commissions. Ces deux secteurs d'activité contribuent largement au succès de la banque. CIC (Suisse) concentre son activité sur la clientèle suisse et le marché local.

### Opérations au bilan

CIC (Suisse) attache une grande importance aux opérations au bilan. Les prêts à la clientèle sont octroyés d'une part sur base couverte contre un gage immobilier ou d'autres garanties bancaires usuelles et, d'autre part, en blanc sous la forme de crédits commerciaux. Les prêts sont en grande partie constitués de crédits garantis par des gages immobiliers. Il s'agit principalement de financements de biens à usage d'habitation, situés dans les rayons d'activité des sites.

### Opérations de commissions et de prestations de services, opérations de négoce

Les opérations de commissions et de prestations de services comprennent la gestion de fortune et le conseil en placement, les opérations d'émission, l'exécution d'ordres de bourse en Suisse et à l'étranger, les placements fiduciaires, le trafic des paiements, les opérations documentaires, la corporate finance et le factoring. Dans le domaine de la gestion de fortune numérique, la banque propose des prestations intégrées de développement, d'exploitation et de conseil en tant que prestataire de services et banque dépositaire. Les transactions sur titres et sur devises pour des tiers ou pour compte propre dans les opérations de négoce complètent l'offre de prestations. CIC (Suisse) est membre de SIX.

### Autres secteurs d'activité

La banque détient un portefeuille de titres regroupant essentiellement des papiers-valeurs à revenu fixe dans le but principal d'assurer la liquidité. Dans le domaine de la gestion actif-passif, des swaps de taux d'intérêt sont utilisés afin de couvrir les risques liés aux taux d'intérêt. La banque exerce ses activités dans des locaux qui lui appartiennent ainsi que, en majeure partie, dans des locaux qu'elle loue.

# Principes comptables et principes d'évaluation

## Type de clôture

Les principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes au Code des obligations, à la législation bancaire, aux dispositions statutaires ainsi qu'aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

En conformité avec l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) applicable et avec la Circulaire FINMA 2020/1 « Comptabilité – banques », CIC (Suisse) établit un bouclage individuel statutaire avec présentation fiable.

## Saisie des opérations et présentation au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres de la banque le jour de leur conclusion et évaluées selon les principes indiqués ci-après. Les opérations figurant au bilan sont portées au bilan à la date de conclusion et ne sont pas gérées comme des opérations hors bilan jusqu'à la date d'exécution, respectivement de valeur.

Les positions détaillées des postes du bilan sont en principe évaluées séparément.

## Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées aux cours du jour respectif. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change en vigueur à la date du bilan. Les positions en monnaies étrangères évaluées en fonction de leurs coûts historiques sont converties au cours de change historique. Les gains et pertes de cours résultant de cette évaluation sont comptabilisés à la position « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Cours des principales monnaies étrangères :

		au 31.12.2024	au 31.12.2023
EUR	1 EUR = CHF	0,9345	0,9288
USD	1 USD = CHF	0,9079	0,8397
GBP	1 GBP = CHF	1,1357	1,0709
JPY	100 JPY = CHF	0,5768	0,5957

## Liquidités, engagements envers les banques, engagements résultant des dépôts de la clientèle

L'enregistrement au bilan est effectué sur base de la valeur nominale.

## Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

L'enregistrement au bilan est effectué sur base de la valeur nominale moins les corrections de valeur nécessaires. Les corrections de valeur sont calculées pour les créances compromises et les créances non compromises. En tant qu'établissement faisant partie de la catégorie de surveillance 4, notre banque doit, en vertu de l'art. 25 OEPC-FINMA, constituer des corrections de valeur pour risques latents de défaillance des créances non compromises. Les méthodes d'identification du risque de défaillance et de détermination de la correction de valeur sont décrites en détail dans la section « Commentaires » à la page 52, sous « Commentaire concernant les méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de corrections de valeur ».

Dans le bilan, les corrections de valeur sont imputées directement sur le poste d'actif et dans le compte de résultat au poste « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». Pour les créances compromises, jugées partiellement ou totalement irrécouvrables, ou celles faisant l'objet d'un abandon, il est procédé à une extourne comptable par le débit des comptes de provisions concernés.

## Créances et engagements résultant des opérations de financement de titres

Les titres acquis avec une obligation de vente (opérations de prise en pension) et les titres vendus avec une obligation de rachat (opération de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale du dépôt en espèces reçu ou donné.

## Opérations de négoce

Les positions en devises, titres et métaux précieux détenus à court terme aux propres risques de la banque sont évaluées au cours du marché à la date d'arrêt du bilan. Les gains et pertes de cours résultant des évaluations de positions sont imputés au compte « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

## Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés aussi bien dans le cadre de la gestion actif-passif, pour la gestion des actifs et passifs du bilan sous l'angle des risques de taux d'intérêt et de change, que dans le négoce de devises et de titres pour propre compte et pour compte de tiers.

## Opérations de négoce

Les instruments financiers dérivés sont évalués à « la juste valeur » et constituent des opérations de négoce. Les valeurs de remplacement au titre des opérations de négoce sont portées au bilan, dans le poste d'actif « Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés » ou le poste de passif « Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés ». Le résultat d'évaluation est enregistré dans le compte de résultat au poste « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Les risques de taux d'intérêts en positions de devises dans les actifs et les passifs du bilan sont couverts par des swaps de devises. Le résultat de ces opérations constitue économiquement un résultat d'intérêts. En conséquence, la comptabilisation du résultat d'intérêts des swaps de devises s'effectue dans les charges d'intérêts ou produits d'intérêts correspondant aux positions couvertes.

## Opérations de couverture

Les opérations de couverture sont enregistrées de manière analogue à l'opération de base couverte.

Les gains résultant de la couverture sont imputés au même poste du compte de résultat que les profits correspondants de l'opération couverte. Le résultat d'évaluation des instruments de couverture doit être saisi dans le compte de compensation, dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'est comptabilisée. Le solde net du compte de compensation est présenté au poste « Autres actifs » ou « Autres passifs ». Si le résultat de l'opération de couverture excède celui de l'opération de base couverte, l'opération de couverture est jugée inefficace. La partie excédentaire de l'instrument dérivé est assimilée à une opération de négoce.

## Immobilisations financières

Les titres de créance productifs d'intérêts à taux fixe, les titres d'emprunts convertibles et d'emprunts à options ainsi que les parts dans des fonds de placement hors portefeuille

de négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, pour autant qu'ils ne soient pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon la « Accrual Method ». L'agio ou le disagio éventuel est inscrit au bilan et réparti sur l'ensemble de la période à courir jusqu'à la date d'échéance. Les gains de cours réalisés au titre des ventes anticipées sont également régularisés sur l'ensemble de la période. Les éventuelles corrections de valeur des immobilisations financières évaluées à la valeur la plus basse s'effectuent pour solde via les postes du compte de résultat « Autres produits ordinaires » et « Autres charges ordinaires », ces immobilisations financières pouvant au maximum bénéficier d'une plus-value à concurrence de leur valeur d'acquisition.

L'évaluation des immeubles repris suite à des opérations de crédit et destinés à la revente s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au maximum à la valeur d'acquisition ou à la valeur de liquidation éventuellement moins élevée. Le bénéfice réalisé sur les ventes correspond à la différence entre la valeur comptable et le prix de vente. Il fait l'objet d'une comptabilisation au compte « Résultat des aliénations d'immobilisations financières ».

## Participations

Les participations détenues dans des sociétés tierces avec l'objectif de les conserver durablement ainsi que les participations dans des entreprises collectives ayant un caractère d'infrastructure sont comptabilisées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. La valeur des participations est contrôlée à chaque date d'arrêt du bilan.

## Immobilisations corporelles

Les immeubles, aménagements dans des immeubles de tiers, logiciels informatiques développés en interne et acquis à part, les autres immobilisations corporelles, ainsi que les immobilisations corporelles en leasing sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles.

L'évaluation s'effectue aux coûts d'acquisition plus les investissements générateurs de plus-value, moins les amortissements linéaires à réaliser sur la durée d'utilisation. La durée d'utilisation estimée maximale est de 50 ans pour les immeubles, de 15 ans respectivement la durée résiduelle du bail pour les aménagements dans des immeubles

de tiers, de cinq ans pour les investissements informatiques, de dix ans pour les logiciels informatiques et de huit ans pour les autres immobilisations corporelles, s'ils sont utilisés pendant plus d'un exercice comptable et s'ils dépassent la limite d'activation de CHF 10 000. La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée à chaque date d'arrêt du bilan.

Selon les dispositions cantonales, la méthode des amortissements immédiats peut s'appliquer. Ils représentent 80 % de la valeur d'acquisition l'année d'acquisition. La valeur comptable résiduelle est amortie au plus tôt dans la cinquième année.

Les gains résultant de la cession d'immobilisations corporelles sont enregistrés sous le compte « Produits extraordinaires » et les pertes réalisées sont comptabilisées sous la position « Charges extraordinaires ».

### Obligations de prévoyance

Les collaboratrices et collaborateurs de CIC (Suisse) sont assurés auprès de la Caisse de pension de Banque CIC (Suisse) SA dans le cadre de la LPP et pour certains éléments de salaire dépassant la limite LPP. Les engagements de prévoyance et les avoirs servant de couverture sont imputés à des fondations juridiquement indépendantes. L'organisation, la gestion et le financement des plans de prévoyance s'effectuent selon les prescriptions légales, les actes de fondation et les règlements de prévoyance en vigueur. Les plans de prévoyance de CIC (Suisse) reposent sur le système de la primauté des cotisations. Les contributions de l'employeur au titre de ces plans de prévoyance sont incluses dans les charges de personnel.

### Impôts

La banque répartit dans les comptes de régularisation les impôts restant dus au titre des exercices antérieurs ainsi que les impôts sur le résultat de la période sous revue et sur le capital imposable.

### Provisions

Tous les risques décelables font l'objet de provisions, en application du principe de prudence. Les provisions sont présentées dans le compte de résultat via le poste « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes » et au compte « Provisions » du bilan.

Les provisions sont dissoutes par le compte de résultat, si elles ne sont plus requises d'un point de vue économique et ne peuvent pas être utilisées pour d'autres besoins similaires. Les « Autres provisions » peuvent inclure des réserves latentes.

### Réserves pour risques bancaires généraux

Les « Réserves pour risques bancaires généraux » sont assimilées aux fonds propres et sont imposables. La constitution et la dissolution sont comptabilisées via le poste « Variations des réserves pour risques bancaires généraux » du compte de résultat.

### Opérations hors bilan

Elles sont publiées hors bilan à leur valeur nominale. Les risques décelables font l'objet de provisions portées au passif, en application du principe de prudence.

### Modification des principes de comptabilisation et d'évaluation

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, la banque recourt à la possibilité, prévue par les prescriptions comptables de la FINMA (Circulaire 2020/1, Annexe 2 Cm7), d'enregistrer les résultats des swaps de devises, effectués uniquement aux fins d'opérations sur intérêts, sous la rubrique « Résultat des opérations d'intérêts ». Le montant total des produits transférés du « Résultat des opérations de négoce » est de CHF 8,4 millions.

Il n'y a pas eu d'autres modifications des principes comptables et d'évaluation par rapport à l'exercice précédent.

## Commentaires

### Commentaires concernant la gestion des risques, particulièrement au niveau du traitement des risques de crédit, risques de marché et autres risques.

#### Évaluation des risques

Le Conseil d'administration de CIC (Suisse) détermine l'appétence au risque de la banque et se renseigne chaque trimestre sur les principaux risques de la banque. Le département des risques (CRO) ainsi que le Comité de direction de la banque sont impliqués dans l'analyse des risques. L'évaluation se base sur les limites fixées dans le cadre de gestion des risques, la ventilation des risques et les fonds propres utilisés pour les risques de crédit, sur l'utilisation des limites et des scénarios de stress pour les risques de marché, sur un système de limites prédéfini et des scénarios de liquidité pour les risques de liquidité ainsi que sur l'inventaire des risques internes à la banque pour les risques opérationnels. Les contrôles internes, les mesures pour réduire les risques et le reporting font partie de la gestion des risques. La surveillance et l'évaluation permanentes des risques significatifs de même que la saisie correcte de leurs répercussions dans la comptabilité financière sont garanties par des contrôles internes. Le Conseil d'administration détermine la tolérance aux risques sur la base de l'évaluation des risques. Les instruments et limites utilisés sont contrôlés et des mesures éventuelles sont définies.

#### Gestion des risques

Le Conseil d'administration réexamine chaque année la pertinence de l'appétence au risque. Il définit le niveau des risques que la banque est disposée à prendre et attribue au Comité de direction les compétences requises. Le cadre de gestion et pilotage des risques est organisé selon les trois lignes de défense. La première ligne de défense intègre la mitigation des risques dans l'exécution des activités commerciales de la banque. Pour chacune des catégories de risque mentionnées ci-après, des organes indépendants assument la gestion et le contrôle des risques (deuxième ligne de défense). Enfin, le cadre de gestion et de pilotage des risques est contrôlé par l'audit en tant que fonction indépendante dans son rôle de troisième ligne de défense.

Le département des risques (CRO) est responsable de la gestion des risques. Il est dirigé par le Chief Risk Officer qui est aussi membre du Comité de direction. Le secteur Risk Management est subordonné au Chief Risk Officer et vérifie le respect des limites fixées. Il est en outre chargé d'établir des rapports sur la situation en matière de risque à l'intention du Comité de direction et du Conseil d'administration.

#### Risques de crédit

Le risque de crédit décrit le risque de dépréciation susceptible de découler, pour la banque, des insolvabilités ou des dégradations de la solvabilité de ses débiteurs. L'activité de crédit de la banque se fonde sur l'appétence au risque déterminée par le Conseil d'administration. Celle-ci définit les conditions d'octroi des crédits et en règle la surveillance. Elle est complétée par des directives du Comité de direction, qui sont régulièrement contrôlées et mises à jour. Les risques de crédit sont limités par des exigences de qualité, par la répartition des risques ainsi que par la constitution de marges de couverture. L'organisation des compétences pour l'autorisation des crédits, lors de laquelle la solvabilité et la capacité d'endettement des débiteurs sont jugées selon des critères uniformes, est basée sur la notion de risque. Les compétences en matière de crédit se basent sur la solvabilité du débiteur, la qualité des sûretés ainsi que le volume de l'engagement global. En fonction des garanties y afférentes et de l'engagement global, les crédits sont contrôlés périodiquement et soumis à l'approbation des instances compétentes. Le montant maximal possible des prêts hypothécaires est fonction des valeurs d'avance retenues par la banque et de la capacité du client à assumer le service de la dette. Les risques de crédit sont surveillés à l'aide d'un système de limites.

#### Risques de marché

Le risque de marché décrit le risque de dépréciations susceptibles de découler des fluctuations des prix du marché, des taux d'intérêt, des actions, des devises ou des matières premières (métaux précieux). Les risques de taux d'intérêt inhérents aux opérations au bilan et hors bilan sont gérés par le Comité de direction. La gestion de ce type de risque s'effectue sur la base d'analyses de sensibilité et de pronostics de taux. Les instruments de couverture utilisés sont uniquement des swaps de taux d'intérêt. Les limites sont fixées en tenant compte des implications sur les produits d'intérêts et de l'impact sur les fonds propres. Afin de mesurer le respect des limites pour le risque de changement de taux d'intérêt, la banque utilise un outil informatique ALM. Les risques de taux d'intérêt sont constamment surveillés et évalués.

Les autres risques de marché (essentiellement risques de change) sont maîtrisés à l'aide de limites. Les positions de négoce font l'objet de contrôles quotidiens.

### Risques de liquidité

Le risque de liquidité décrit le risque de voir la banque ne pas pouvoir se refinancer ou satisfaire à ses obligations de paiement ou seulement à des conditions moins favorables. Des engagements de capitaux incohérents, des paiements reçus en retard, des sorties de fonds et des marchés illiquides sont considérés comme déclencheurs de ce risque. Les risques sont gérés par le secteur Capital Markets & Banking (première ligne de défense) et surveillés par l'équipe Financial Risk (deuxième ligne de défense) selon les dispositions de la loi sur les banques. La négociabilité des positions pour compte propre de la banque ainsi que leur éligibilité à la mise en pension sont régulièrement surveillées.

### Risques opérationnels

Le risque opérationnel inclut un risque de pertes induit par l'inadéquation ou la défaillance de processus internes, de personnes et de systèmes ou par des événements externes. La mesure, la gestion et le pilotage des risques opérationnels sont assurés au moyen d'un cadre prédéfini (les trois lignes de défense). Des règlements et directives portant sur l'organisation, les processus et le contrôle permettent de limiter les risques opérationnels. La gestion de ces risques s'effectue sur la base de mesures de tolérance définies. La responsabilité pour les risques opérationnels incombe à tous les départements. Le Risk Management effectue une gestion systématique ainsi qu'une surveillance et une évaluation régulières des risques opérationnels. Les pertes réalisées sont communiquées régulièrement sous une forme standardisée au Comité de direction et au Conseil d'administration. Les recommandations relatives aux constatations faites aident le Comité de direction à mettre en place des mesures efficaces afin de régulariser des erreurs et des points faibles.

La gestion des risques et de la résilience opérationnelle est assurée par le département des risques (CRO) en ligne avec les principes définis par la Circulaire FINMA 2023/1 en termes de Business Continuity Management et de risques informatiques.

### Risques de Compliance et risques juridiques

La Compliance vise à assurer la conformité de l'activité avec les normes juridiques, les prescriptions de la banque et l'éthique. Le secteur Conformité veille au respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence applicables par la banque. Il veille en outre à l'adaptation des directives et règlements aux nouvelles dispositions légales et réglementaires ainsi qu'à

leur respect. De son côté, le secteur Legal structure les contrats sur cette base et se charge en premier lieu de l'application des règles juridiques et de leur mise en œuvre concluante.

### Commentaire concernant les méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de corrections de valeur

La solvabilité de toutes les clientes et tous les clients est analysée au moyen du système de rating « Credit Master » de la société RSN Risk Solution Network AG, qui est complété par des critères dits « soft factors » (analyse de marché et de produit, appréciation du management, etc.). La surveillance des risques de défaillance est assurée tout au long de la durée du crédit par une analyse régulière des engagements.

### Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances et les intérêts y afférents (y compris intérêts courus) pour lesquels il existe un risque imminent ou latent de non-performance de la part du débiteur, font l'objet d'une évaluation individuelle conformément à la Circulaire FINMA 2020/1 (point 14 ss.) et la dépréciation est couverte par des corrections de valeur individuelles selon le principe de prudence. Les opérations hors bilan, telles que les engagements fermes, les garanties ou les instruments financiers dérivés, sont traitées selon les mêmes principes. Les intérêts demeurés impayés au-delà de 90 jours sont considérés comme étant en souffrance. Ils font l'objet de corrections de valeur individuelles. Les dépréciations de créances sont calculées sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance considérée et la valeur estimée de réalisation en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net résultant de la réalisation d'éventuelles sûretés rattachées.

### Corrections de valeur pour risques latents

Par mesure de prudence et en se fondant sur l'expérience, des corrections de valeur pour risques de défaillance latents sont constituées pour un montant de 0,1 % des prêts, avec notation de transaction 8-10, pour des événements qui se sont déjà produits au moment de l'établissement des comptes annuels, pour lesquels des pertes sont à prévoir mais ne peuvent pas encore être affectées à des emprunteurs définis. Les corrections de valeur et les provisions sont réexaminées et réajustées régulièrement.

### Commentaires concernant l'évaluation des sûretés de crédit, en particulier les critères importants appliqués à la détermination des valeurs vénales et des valeurs d'avance

L'évaluation des immeubles est réglementée par des directives qui s'appliquent impérativement aussi bien aux experts internes qu'externes à la banque. La « valeur vénale », sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- Objet habité par son propriétaire : valeur réelle
- Objet de rendement : valeur de rendement
- Objet commercial et industriel utilisé par son propriétaire : valeur d'aliénation réalisable sur le marché ou valeur d'usage (objet à considérer comme outil de travail)
- Terrain à bâtir : valeur du marché selon l'utilisation prévue

La banque utilise des modèles d'évaluation indépendants qui lui permettent de contrôler la plausibilité des estimations calculées ou retenues. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques dont le rythme dépend du type de couverture. Les crédits lombard sont couverts par des avoirs en compte, des placements à terme fixe, des placements fiduciaires et des titres, la valeur brute des couvertures correspondant à la valeur du marché. Les valeurs d'avance des crédits lombard sont fixées sur la base de différents critères, en fonction du risque. Les critères incluent notamment la liquidité, la diversification du portefeuille et les notations des placements.

Les limites d'avance pour les différentes sûretés sont détaillées dans les directives.

### Commentaires concernant la politique d'affaires lors du recours à des instruments financiers dérivés, y compris hedge accounting

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour le négoce pour compte propre et pour la clientèle ainsi qu'à des fins de couverture, et réalise aussi bien des transactions hors bourse (OTC) que des transactions négociées en bourse. La banque utilise le hedge accounting principalement en relation avec les risques de fluctuation des taux résultant des créances et des engagements sensibles aux taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire. Les transactions convenues contractuellement pour le compte de clients, les immobilisations financières et les financements externes sont qualifiés d'opérations de base à garantir.

Des instruments financiers dérivés appropriés sont utilisés pour la couverture. Certaines positions sensibles aux taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire sont couvertes à l'aide de macro-couvertures. Certains engagements ou certaines créances de clients sensibles aux taux d'intérêt, choisis et clairement désignés, sont garantis par des micro-couvertures. La banque optimise l'exposition globale sur la base d'analyses de sensibilité prospectives, dans le respect des prescriptions de la politique de risque. La banque documente les rapports de couverture, les buts et stratégies de l'opération de couverture lors de la conclusion. Les opérations de couverture sont conclues exclusivement avec des contreparties externes.

Une vérification de l'efficacité est opérée périodiquement. Une couverture est jugée très efficace si les critères suivants sont principalement remplis :

- Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture
- Les modifications de valeur de l'opération de base et de l'opération de couverture sont contraires dans l'optique du risque couvert
- La modification de valeur des opérations de couverture n'exécède pas la modification de valeur des opérations de base au-delà de la valeur seuil

Dès que les critères concernant l'efficacité ne sont plus remplis, l'effet de la partie inefficace est comptabilisé dans le résultat des opérations de négoce. Pour l'exercice 2024, toutes les opérations de couverture ont rempli les critères d'efficacité.

### Commentaire concernant les événements significatifs survenus après la date d'arrêté du bilan

Après la date d'arrêté du bilan, il n'est survenu aucun événement extraordinaire qui aurait eu une incidence significative sur la situation de CIC (Suisse) pour l'exercice sous revue, que ce soit au niveau de ses avoirs, de ses finances ou de ses résultats.



# Informations relatives au bilan

## 1. Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

en kCHF	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Créances sur la clientèle	301 206	1 027 149	1 807 859	3 136 214
Créances hypothécaires	7 461 381	-	-	7 461 381
Immeubles d'habitation	5 307 406	-	-	5 307 406
Immeubles commerciaux	1 074 606	-	-	1 074 606
Immeubles artisanaux et industriels	1 032 416	-	-	1 032 416
Autres	46 953	-	-	46 953

<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) au 31.12.2024</b>	<b>7 762 587</b>	<b>1 027 149</b>	<b>1 807 859</b>	<b>10 597 595</b>
--	------------------	------------------	------------------	-------------------

Total au 31.12.2023	7 587 811	1 048 452	1 304 899	9 941 162
---------------------	-----------	-----------	-----------	-----------

<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) au 31.12.2024</b>	<b>7 724 365</b>	<b>1 027 149</b>	<b>1 752 499</b>	<b>10 504 013</b>
--	------------------	------------------	------------------	-------------------

Total au 31.12.2023	7 557 810	1 048 452	1 257 270	9 863 532
---------------------	-----------	-----------	-----------	-----------

### Hors bilan

Engagements conditionnels	1 363	159 227	179 474	340 064
Engagements irrévocables	-	91 748	661 573	753 321
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	6 439	6 439
Crédits par engagements	-	1 305	492	1 797
<b>Total au 31.12.2024</b>	<b>1 363</b>	<b>252 280</b>	<b>847 978</b>	<b>1 101 621</b>

Total au 31.12.2023	2 189	215 833	604 742	822 764
---------------------	-------	---------	---------	---------

en kCHF	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
---------	--------------	---	-------------	-------------------------------------

### Créances compromises

<b>Au 31.12.2024</b>	<b>198 920</b>	<b>106 228</b>	<b>92 692</b>	<b>92 692</b>
----------------------	----------------	----------------	---------------	---------------

Au 31.12.2023	165 748	87 015	78 733	78 733
---------------	---------	--------	--------	--------

## 2. Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur

en kCHF	31.12.2024	31.12.2023
<b>Opérations de négoce (actifs)</b>		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	-	-
Dont cotés	-	-
Titres de participation	-	-
Métaux précieux et matières premières	-	3
Autres actifs du négoce	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>3</b>
Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	-	-

## 3. Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

en kCHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
<b>Instruments de taux</b>						
Swaps	3 058	2 173	22 500	48 535	19 089	739 500
<b>Devises</b>						
Contrats à terme	1 305	1 445	114 197	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	10 941	337	414 564	-	-	-
Options (OTC)	2	2	28 042	-	-	-
<b>Total avant prise en compte des contrats de netting au 31.12.2024</b>	<b>15 306</b>	<b>3 957</b>	<b>579 303</b>	<b>48 535</b>	<b>19 089</b>	<b>739 500</b>
Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	15 306	3 957		48 535	19 089	
Total au 31.12.2023	5 397	22 381	653 924	17 773	21 540	705 442
Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	5 397	22 381		17 773	21 540	
			Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives		
<b>Total après prise en compte des contrats de netting (valeurs cumulées) au 31.12.2024</b>			<b>63 841</b>	<b>23 046</b>		
Total au 31.12.2023			23 170	43 921		

	Instances centrales de clearing	Banques et maisons de titres	Autres clients
<b>Répartition selon les contreparties</b>			
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	-	56 528	7 313

#### 4. Répartition des immobilisations financières

en kCHF

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de créance	330 904	150 808	330 582	148 031
Dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	330 904	150 808	330 582	148 031
Dont destinés à la revente	-	-	-	-
Titres de participation	97	97	19 835	28 342
Dont participations qualifiées <sup>1</sup>	-	-	-	-
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles et marchandises repris lors des opérations de crédit et destinés à la vente	3 200	-	3 200	-
Cryptomonnaies	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>334 201</b>	<b>150 905</b>	<b>353 617</b>	<b>176 373</b>
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	330 904	145 808	330 582	143 043

La banque ne dispose pas de titres de participation propres dans les immobilisations financières.  
<sup>1</sup> En cas de détention de 10 % au moins du capital ou des voix.

#### Répartition des contreparties selon la notation

	Aaa - Aa3	A1 - A3	Baa1 - Baa3	Ba1 - B3	Inférieur à B3	Sans notation
Titres de créance : valeurs comptables	330 904	-	-	-	-	-

Les notations indiquées proviennent de Moody's ou Standard & Poor's.

#### 5. Présentation des participations

en kCHF

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable 31.12.2023	31.12.2024			Valeur comptable 31.12.2024
				Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	
Autres participations sans valeur boursière	11 018	-	11 018	1 894	-100	-	12 812
<b>Total des participations</b>	<b>11 018</b>	<b>-</b>	<b>11 018</b>	<b>1 894</b>	<b>-100</b>	<b>-</b>	<b>12 812</b>

#### 6. Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

en kCHF

Raison sociale et siège	Activité	Capital social	31.12.2024			Déten-tion directe
			Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)		
Cruise Invest Capital GP SA en liquidation, Bâle	Société financière	100	75,00	75,00		Oui

#### 7. Présentation des immobilisations corporelles

en kCHF

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2023	2024				Valeur comptable 31.12.2024
				Change-ment d'affectation	Investis-sements	Désinvestis-sements	Amortis-sements	
Immeubles à l'usage de la banque	6 743	-4 395	2 348	-	-	-	-82	2 266
Aménagements dans des immeubles de tiers	7 471	-4 780	2 691	-	298	-	-760	2 229
Logiciels développés à l'interne et acquis séparément	87 121	-61 558	25 563	-	5 446	-	-8 810	22 199
Autres immobilisations corporelles	16 976	-11 142	5 834	-	1 939	-	-2 708	5 065
Autres immobilisations corporelles en « leasing » financier	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>118 311</b>	<b>-81 875</b>	<b>36 436</b>	<b>-</b>	<b>7 683</b>	<b>-</b>	<b>-12 360</b>	<b>31 759</b>

Les méthodes d'amortissement et les fourchettes utilisées pour la durée d'utilisation sont expliquées dans les principes comptables et principes d'évaluation.

#### 8. Répartition des autres actifs et autres passifs

en kCHF

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Compte de compensation	17 781	-	46 050	578
Paiements anticipés d'impôts	17 215	73 526	-	-
Comptes d'ordre	1 567	1 654	5 201	7 762
Impôts indirects	908	1 876	11 822	11 066
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	-	-	-	-
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	-	-	-	-
Badwill	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>37 471</b>	<b>77 056</b>	<b>63 073</b>	<b>19 406</b>

## 9. Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

en kCHF	Valeurs comptables	Engagements effectifs
<b>Actifs nantis / cédés</b>		
Compte nostro, garantie des dépôts	6 816	6 816
Créances résultant de papiers monétaires	481	481
Propres titres pour la BNS	30 091	30 091
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts sur lettres de gage	2 133 567	1 412 004
<b>Actifs sous réserve de propriété</b>	-	-
<b>Total</b>	<b>2 170 955</b>	<b>1 449 392</b>

## 10. Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

en kCHF	31.12.2024	31.12.2023
À la date d'arrêté du bilan, les avoirs en comptes courants et placements des institutions de prévoyance du personnel de CIC (Suisse) s'élevaient à :	<b>29 140</b>	23 300

## 11. Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

### Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

en kCHF	31.12.2024	31.12.2023
RCE sans renonciation d'utilisation auprès de l'institution de prévoyance	-	-
Influence des réserves de contributions de l'employeur sur les charges de personnel	-	-

## Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance

en kCHF	Excédent / insuffisance de couverture	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'an- née précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2024	31.12.2023			2024	2023
Institutions de pré- voyance avec excédent	-	-	-	-	9 599	9 599	9 143

Le taux de couverture prévisionnel au 31.12.2024 pour la Caisse de pension de Banque CIC (Suisse) SA est de 113,5 %. Les chiffres définitifs au 31.12.2024 n'étaient pas encore disponibles au moment de l'établissement du rapport annuel. Le taux de couverture définitif de la Caisse de pension de Banque CIC (Suisse) SA au 31.12.2023 était de 109,4 %.

## 12. Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire en cours

Émetteur	Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	31.12.2024	Montant dû
				en kCHF
Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisse de Crédit hypothécaire	Non subordonné	0,89 %	2025 - 2036	1 238 600
				1 139 200

### Par année d'échéance

en kCHF	2025	2026	2027	2028	2029	Après 2029	Total
	49 000	92 100	165 300	240 100	48 500	643 600	<b>1 238 600</b>

## 13. Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

en kCHF	2024							État 31.12.2024
	État 31.12.2023	Utilisations conformes au but	Reclassifi- cations	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	
Provisions pour engagements de prévoyance	495	-127	-	-	-	-	-	<b>368</b>
Provisions pour risques de défaillance	-	-	-	-	-	12	-	<b>12</b>
Autres provisions <sup>1</sup>	89 140	-1 308	-	-	-	1 450	-8 390	<b>80 892</b>
<b>Total des provisions</b>	<b>89 635</b>	<b>-1 435</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 462</b>	<b>-8 390</b>	<b>81 272</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux<sup>2</sup></b>	<b>82 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>82 500</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays<sup>3</sup></b>	<b>77 630</b>	<b>-871</b>	<b>-</b>	<b>-7</b>	<b>-6 950</b>	<b>27 594</b>	<b>-3 814</b>	<b>93 582</b>
Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises <sup>3</sup>	77 190	-871	-	-7	-6 950	27 144	-3 814	<b>92 692</b>
Dont corrections de valeur pour risques latents	440	-	-	-	-	450	-	<b>890</b>

<sup>1</sup> CIC (Suisse) peut, dans le cadre de ses activités ordinaires, être impliqué dans diverses procédures politiques et juridiques. Pour faire face aux obligations et aux frais potentiels pouvant en résulter et pouvant être estimés, des provisions sont constituées. Pour le calcul des provisions, nous tenons compte des incertitudes existant par nature et des marges d'interprétation des faits en procédant à des hypothèses.

<sup>2</sup> Les réserves pour risques bancaires généraux sont imposées.

<sup>3</sup> Le solde d'ouverture a été corrigé pour être en ligne avec celui au 31.12.2024.

#### 14. Présentation du capital social

en kCHF	31.12.2024			31.12.2023		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
<b>Capital social</b>						
Capital-actions	425 000	425 000	425 000	125 000	125 000	125 000
Dont libéré	425 000	425 000	425 000	125 000	125 000	125 000

La banque ne dispose ni de capital autorisé ni de capital conditionnel.  
En mai 2024, nous avons réalisé une augmentation de capital de CHF 300 millions.

#### 15. Indication des créances et engagements envers les parties liées

en kCHF	Créances		Engagements	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Participants qualifiés	363 805	619 183	2 127 968	2 302 955
Sociétés du groupe	-	-	-	-
Sociétés liées	1 504	1 421	33 409	50 757
Organes de la société	2 741	1 259	2 518	2 025
Autres parties liées	-	-	-	-

#### Transactions avec des personnes morales et physiques liées

Les opérations effectuées avec des personnes liées sont traitées aux conditions usuelles du marché. Les refinancements nécessaires sur les marchés financiers sont opérés auprès de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Les placements monétaires à court terme sont généralement effectués auprès de banques au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Pour ces placements à l'intérieur du groupe, les conditions d'intérêt sont identiques à celles appliquées à des tiers sur le marché.

Les membres du Conseil d'administration et du Comité de direction ainsi que les personnes (physiques) qui leur sont liées bénéficient pour leurs transactions (opérations de titres, trafic des paiements, obtention de crédits et rémunération de fonds investis) des mêmes conditions préférentielles usuelles dans le secteur bancaire que les collaborateurs.

#### Indication relative aux opérations hors bilan

Les opérations hors bilan effectuées avec des parties liées sont également exécutées aux conditions usuelles du marché. Il s'agit d'engagements de couverture de crédit, de cautionnements, d'opérations fiduciaires et d'engagements de crédits irrévocables.

#### 16. Indication des participants significatifs

en kCHF	31.12.2024		31.12.2023	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
<b>Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote avec droit de vote</b>				
Crédit Industriel et Commercial, Paris	425 000	100,00	125 000	100,00

CIC (Suisse) est filiale à 100 % du groupe bancaire français Crédit Industriel et Commercial (CIC), Paris.  
Le groupe CIC est lui-même majoritairement contrôlé par le groupe bancaire français Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

#### 17. Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

##### Actions propres

CIC (Suisse) ne possède pas de propres titres de participation.

##### Capital-actions

en kCHF	31.12.2024		31.12.2023	
	Nombre de titres	Valeur nominale	Nombre de titres	Valeur nominale
Capital-actions	425 000	425 000	125 000	125 000
Dont libéré	425 000	425 000	125 000	125 000
Dont lié à des droits et restrictions particuliers	-	-	-	-

Il s'agit d'actions nominatives.

##### Réserves non distribuables

en kCHF	31.12.2024	31.12.2023
Montant non distribuable des réserves légales issues du capital	-	-
Montant non distribuable des réserves légales issues du bénéfice	32 546	29 200
Montant non distribuable des réserves facultatives issues du bénéfice	-	-
<b>Total des réserves non distribuables</b>	<b>32 546</b>	<b>29 200</b>

#### Indication relative aux transactions avec les participants en leur qualité de participants

Les transactions avec des participants sont réalisées selon des conditions usuelles de marché.

## 18. Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

en kCHF	À vue		Dénouable		Échu		Immo- bilisé	Total
	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans				
<b>Actifs / instruments financiers</b>								
Liquidités	1 711 968	6 816	-	-	-	-	-	<b>1 718 784</b>
Créances sur les banques	191 763	375 361	-	-	-	-	-	<b>567 124</b>
Créances sur la clientèle	2 647	763 275	1 349 603	704 143	181 807	79 379	-	<b>3 080 854</b>
Créances hypothécaires	183	346 759	675 617	2 422 389	3 316 241	661 970	-	<b>7 423 159</b>
Opérations de négoce	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	63 841	-	-	-	-	-	-	<b>63 841</b>
Immobilisations financières	97	-	13 934	23 411	213 615	79 944	3 200	<b>334 201</b>
<b>Total au 31.12.2024</b>	<b>1 970 499</b>	<b>1 492 211</b>	<b>2 039 154</b>	<b>3 149 943</b>	<b>3 711 663</b>	<b>821 293</b>	<b>3 200</b>	<b>13 187 963</b>
Total au 31.12.2023	2 480 881	618 553	1 945 543	2 793 541	3 929 222	733 204	-	12 500 944

## Fonds étrangers / instruments financiers

Engagements envers les banques	226 932	26 786	137 118	429 668	1 107 583	556 367	-	<b>2 484 454</b>
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2 635 038	2 105 470	2 984 187	567 958	37 779	-	-	<b>8 330 432</b>
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	23 046	-	-	-	-	-	-	<b>23 046</b>
Obligations de caisse	-	-	100	2 584	25 186	13 095	-	<b>40 965</b>
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	-	-	19 000	30 000	546 000	643 600	-	<b>1 238 600</b>
<b>Total au 31.12.2024</b>	<b>2 885 016</b>	<b>2 132 256</b>	<b>3 140 405</b>	<b>1 030 210</b>	<b>1 716 548</b>	<b>1 213 062</b>	<b>-</b>	<b>12 117 497</b>
Total au 31.12.2023	2 627 777	2 380 778	3 014 387	1 110 439	1 724 415	962 210	-	11 820 006

## 19. Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

en kCHF	31.12.2024			31.12.2023		
	Suisse	Étranger	Total	Suisse	Étranger	Total
<b>Actifs</b>						
Liquidités	1 718 784	-	1 718 784	1 683 148	-	1 683 148
Créances sur les banques	80 407	486 717	567 124	64 486	715 701	780 187
Créances sur la clientèle	2 378 998	701 856	3 080 854	1 983 028	554 551	2 537 579
Créances hypothécaires	7 362 485	60 674	7 423 159	7 259 055	66 897	7 325 952
Opérations de négoce	-	-	-	3	-	3
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	53 914	9 927	63 841	21 155	2 015	23 170
Immobilisations financières	137 369	196 832	334 201	28 945	121 960	150 905
Comptes de régularisation	18 993	2 913	21 906	23 455	4 040	27 495
Participations	12 812	-	12 812	11 018	-	11 018
Immobilisations corporelles	31 759	-	31 759	36 436	-	36 436
Autres actifs	23 619	13 852	37 471	56 725	20 331	77 056
<b>Total des actifs</b>	<b>11 819 140</b>	<b>1 472 771</b>	<b>13 291 911</b>	11 167 454	1 485 495	12 652 949
<b>Passifs</b>						
Engagements envers les banques	244 554	2 239 900	2 484 454	275 236	2 364 431	2 639 667
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	7 400 439	929 993	8 330 432	6 907 902	1 057 319	7 965 221
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7 140	15 906	23 046	18 214	25 707	43 921
Obligations de caisse	40 965	-	40 965	31 997	-	31 997
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	1 238 600	-	1 238 600	1 139 200	-	1 139 200
Comptes de régularisation	55 624	6 183	61 807	92 934	9 713	102 647
Autres passifs	59 604	3 469	63 073	19 320	86	19 406
Provisions	81 272	-	81 272	89 635	-	89 635
Réserves pour risques bancaires généraux	82 500	-	82 500	82 500	-	82 500
Capital social	425 000	-	425 000	125 000	-	125 000
Réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement	8 101	-	8 101	8 101	-	8 101
Réserve légale issue du bénéfice	32 546	-	32 546	29 200	-	29 200
Réserves facultatives issues du bénéfice	372 500	-	372 500	335 500	-	335 500
Bénéfice reporté	608	-	608	211	-	211
Bénéfice	47 007	-	47 007	40 743	-	40 743
<b>Total des passifs</b>	<b>10 096 460</b>	<b>3 195 451</b>	<b>13 291 911</b>	9 195 693	3 457 256	12 652 949

## 20. Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

en kCHF	31.12.2024		31.12.2023	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Actifs</b>				
Europe	1 371 989	10,32	1 411 869	11,17
Amérique du nord	40 845	0,31	35 782	0,28
Asie	27 777	0,21	10 483	0,08
Zone caraïbe	29 702	0,22	24 092	0,19
Océanie	97	0,00	136	0,00
Afrique	249	0,00	544	0,00
Amérique latine	2 113	0,02	2 588	0,02
<b>Total des actifs étrangers</b>	<b>1 472 772</b>	<b>11,08</b>	<b>1 485 494</b>	<b>11,74</b>
Suisse	11 819 139	88,92	11 167 455	88,26
<b>Total des actifs</b>	<b>13 291 911</b>	<b>100,00</b>	<b>12 652 949</b>	<b>100,00</b>

## 21. Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

en kCHF	Expositions à l'étranger 31.12.2024		Expositions à l'étranger 31.12.2023	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Moody's</b>				
Aaa - Aa3	1 218 322	88,31	977 453	87,79
A1 - A3	31 048	2,25	38 882	3,49
Baa1 - Baa3	92 639	6,72	58 890	5,29
Ba1 - Ba3	348	0,03	8 449	0,76
B1 - B3	1 399	0,10	22	0,00
Caa1 - C	2 104	0,15	185	0,02
Sans notation	33 701	2,44	29 547	2,65
<b>Total</b>	<b>1 379 561</b>	<b>100,00</b>	<b>1 113 428</b>	<b>100,00</b>

## 22. Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

en kCHF	31.12.2024				
	CHF	USD	EUR	Autres	Total
<b>Actifs</b>					
Liquidités	1 717 656	242	816	70	1 718 784
Créances sur les banques	7 096	125 774	364 475	69 779	567 124
Créances sur la clientèle	2 029 657	145 087	887 960	18 150	3 080 854
Créances hypothécaires	7 368 141	-	55 018	-	7 423 159
Opérations de négoce	-	-	-	-	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	63 841	-	-	-	63 841
Immobilisations financières	178 106	84 267	71 828	-	334 201
Comptes de régularisation	16 251	929	4 686	40	21 906
Participations	12 812	-	-	-	12 812
Immobilisations corporelles	31 759	-	-	-	31 759
Autres actifs	37 388	-	83	-	37 471
<b>Total des actifs bilantaires</b>	<b>11 462 707</b>	<b>356 299</b>	<b>1 384 866</b>	<b>88 039</b>	<b>13 291 911</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	53 672	257 355	206 961	10 867	528 855
<b>Total des actifs</b>	<b>11 516 379</b>	<b>613 654</b>	<b>1 591 827</b>	<b>98 906</b>	<b>13 820 766</b>

## Passifs

Engagements envers les banques	2 058 857	41 223	368 261	16 113	2 484 454
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	6 557 956	541 349	1 152 685	78 442	8 330 432
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	23 046	-	-	-	23 046
Obligations de caisse	40 965	-	-	-	40 965
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	1 238 600	-	-	-	1 238 600
Comptes de régularisation	57 646	2 549	1 604	8	61 807
Autres passifs	62 645	28	199	201	63 073
Provisions	81 272	-	-	-	81 272
Réserves pour risques bancaires généraux	82 500	-	-	-	82 500
Capital social	425 000	-	-	-	425 000
Réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement	8 101	-	-	-	8 101
Réserve légale issue du bénéfice	32 546	-	-	-	32 546
Réserves facultatives issues du bénéfice	372 500	-	-	-	372 500
Bénéfice reporté	608	-	-	-	608
Bénéfice	47 007	-	-	-	47 007
<b>Total des passifs bilantaires</b>	<b>11 089 249</b>	<b>585 149</b>	<b>1 522 749</b>	<b>94 764</b>	<b>13 291 911</b>
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	417 085	28 438	67 627	2 873	516 023
<b>Total des passifs</b>	<b>11 506 334</b>	<b>613 587</b>	<b>1 590 376</b>	<b>97 637</b>	<b>13 807 934</b>

<b>Position nette par devise</b>	<b>10 045</b>	<b>67</b>	<b>1 451</b>	<b>1 269</b>	<b>12 832</b>
----------------------------------	---------------	-----------	--------------	--------------	---------------

## Informations relatives aux opérations hors bilan

### 23. Répartition et commentaire des créances et engagements conditionnels

en kCHF	31.12.2024	31.12.2023
Engagements de couverture de crédit et similaires	32 465	34 457
Garanties de prestation de garantie et similaires	294 644	233 952
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	12 955	527
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>340 064</b>	<b>268 936</b>
Autres créances conditionnelles	39 067	28 276
<b>Total des créances conditionnelles</b>	<b>39 067</b>	<b>28 276</b>

### 24. Répartition des crédits par engagement

en kCHF	31.12.2024	31.12.2023
Engagements résultant de paiements différés (« deferred payments »)	1 797	1 263
<b>Total des crédits par engagement</b>	<b>1 797</b>	<b>1 263</b>

### 25. Répartition des opérations fiduciaires

en kCHF	31.12.2024	31.12.2023
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	546 648	735 066
Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées	365 780	442 010
<b>Total des opérations fiduciaires</b>	<b>912 428</b>	<b>1 177 076</b>

## Informations relatives au compte de résultat

### 26. Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

en kCHF	2024	2023
<b>Répartition selon les secteurs d'activités</b>		
Opérations de négoce combinées <sup>1</sup>	19 388	26 017
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>19 388</b>	<b>26 017</b>
<b>Répartition selon les risques sous-jacents</b>		
Résultat de négoce provenant des :		
Titres de participation (y compris fonds)	73	81
Devises	18 972	25 526
Matières premières et métaux précieux	343	410
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>19 388</b>	<b>26 017</b>
Dont provenant de l'option de la juste valeur	-	-

<sup>1</sup> CIC (Suisse) ne tient pas de comptes par secteur.

### 27. Indication d'un produit de refinancement significatif dans le compte « Produits des intérêts et des escomptes » ainsi que des intérêts négatifs significatifs

en kCHF	2024	2023
Produit de refinancement significatif dans le compte « Produits des intérêts et des escomptes »	-	-
Intérêts négatifs réduisant les produits d'intérêts	28	88
Intérêts négatifs réduisant les charges d'intérêts	671	851

### 28. Répartition des charges de personnel

en kCHF	2024	2023
Salaires	66 514	67 423
Charges sociales	5 314	5 136
Cotisations aux institutions de prévoyance du personnel	9 599	9 143
Autres charges de personnel	2 522	2 385
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>83 949</b>	<b>84 087</b>

### 29. Répartition des autres charges d'exploitation

en kCHF	2024	2023
Coût des locaux	8 848	7 992
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	25 290	19 428
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	318	550
Honoraires de la société d'audit	578	742
Dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	550	682
Dont pour d'autres prestations de service	28	60
Autres charges d'exploitation	15 362	10 505
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>50 396</b>	<b>39 217</b>

### 30. Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

Dans l'année sous revue, il n'y pas eu de pertes significatives, de produits et charges extraordinaires significatifs, ni de dissolutions significatives de réserves latentes. Aucune réserve pour risques bancaires généraux n'a été constituée ou dissoute. Aucune correction de valeur ni aucune provision significative n'a été libérée.

### 31. Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

en kCHF	2024	2023
Charges relatives aux impôts courants	8 273	7 683
Charges relatives aux impôts latents sur le revenu	-	-
<b>Total des charges relatives aux impôts</b>	<b>8 273</b>	<b>7 683</b>
Taux d'imposition moyen pondéré sur la base du résultat opérationnel	17,6 %	30,2 %





**KPMG AG**  
Badenerstrasse 172  
Case postale  
CH-8036 Zurich

+41 58 249 31 31  
kpmg.ch

## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Banque CIC (Suisse) SA, Bâle

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque CIC (Suisse) SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints (page 42 à 70) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



**Banque CIC (Suisse) SA, Bâle**  
Rapport de l'organe de révision à  
l'Assemblée générale sur l'audit des  
comptes annuels

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à



ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG

Philippe Ruedin  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Jérémy Koschenz  
Expert-réviseur agréé

Zurich, 2 avril 2025

## Ratios de fonds propres et de liquidité

en kCHF	31.12.2024	31.12.2023
<b>Fonds propres pris en compte</b>		
Fonds propres de base durs (CET1)	968 187	621 080
Fonds propres de base (Tier1)	1 058 187	711 080
Fonds propres complémentaires (Tier2)	126 314	137 673
<b>Fonds propres totaux</b>	<b>1 184 501</b>	848 754

en kCHF

### Positions pondérées en fonction des risques (RWA)

RWA	6 393 993	5 801 952
Exigences minimales de fonds propres	511 519	464 156

(en % des RWA)

### Ratios de fonds propres basés sur les risques

Ratio CET1	15,1 %	10,7 %
Ratio de fonds propres de base	16,5 %	12,3 %
Ratio de fonds propres globaux	18,5 %	14,6 %

(en % des RWA)

### Exigences en volants en CET1

Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2,5 % dès 2019)	2,5 %	2,5 %
Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	0,8 %	0,9 %
Volant de fonds propres supplémentaire en vertu des dispositions de la FINMA	0,7 %	0,8 %
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle en qualité CET1	4,0 %	4,2 %
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et le cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	10,6 %	6,2 %

(en % des RWA)

### Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR

Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	3,2 %	3,2 %
Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	0,8 %	0,9 %
Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR et la majoration FINMA	8,9 %	9,1 %
Ratio-cible Tier1 (en %) selon l'annexe 8 OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR et la majoration FINMA	10,5 %	10,7 %
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR et la majoration FINMA	12,7 %	12,9 %

en kCHF et en %	31.12.2024	31.12.2023
<b>Ratio de levier selon Bâle III</b>		
Fonds propres de base globaux nets pris en compte (Tier1)	1 058 187	711 080
Engagement total	13 758 062	13 041 360
Ratio de levier selon Bâle III	7,7 %	5,5 %

en kCHF et en %	4 <sup>e</sup> trimestre 2024	3 <sup>e</sup> trimestre 2024	2 <sup>e</sup> trimestre 2024	1 <sup>er</sup> trimestre 2024
<b>Ratio de liquidité (LCR)</b>	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	1 953 972	1 796 265	1 451 363	1 648 257
Total des sorties nettes de trésorerie	798 094	783 978	613 366	786 225
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	244,8 %	229,1 %	236,6 %	209,6 %

en kCHF et en %	31.12.2024	31.12.2023
<b>Ratio de financement (NSFR)</b>		
Refinancement disponible stable	8 860 069	7 903 418
Refinancement stable nécessaire	7 364 988	6 841 779
Ratio de financement (NSFR)	120 %	116 %

La publication des exigences en matière de fonds propres, du ratio de levier, du ratio de liquidité et du ratio de financement s'effectue en conformité avec les prescriptions de la Circulaire FINMA 2016/1. En tant que filiale de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, CIC (Suisse) est exempté des autres obligations de publication des fonds propres. Les données correspondantes figurent dans le rapport annuel de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



## Succursales

### **CIC (Suisse) Bâle**

Marktplatz 13  
4051 Bâle  
T +41 58 268 16 00

### **CIC (Suisse) Lausanne**

Avenue de Rhodanie 58  
1007 Lausanne  
T +41 21 614 03 60

### **CIC (Suisse) Sion**

Place du Midi 21  
1950 Sion  
T +41 27 329 47 50

### **CIC (Suisse) Fribourg**

Rue de Morat 11  
1700 Fribourg  
T +41 26 350 80 00

### **CIC (Suisse) Lugano**

Via Serafino Balestra 5  
6900 Lugano  
T +41 91 911 63 63

### **CIC (Suisse) Zurich**

Schützengasse 30  
8001 Zurich  
T +41 58 268 16 00

### **CIC (Suisse) Genève**

Av. de la Gare des Eaux-Vives 9  
1207 Genève  
T +41 22 839 35 00

### **CIC (Suisse) Neuchâtel**

Faubourg de l'Hôpital 8  
2000 Neuchâtel  
T +41 32 723 58 00

# Ouvrir de nouvelles perspectives. Ensemble.

#### Impressum

Publication complète au format PDF et imprimé en langues allemande et française

Version en ligne disponible sous [cic.ch/rapportannuel](http://cic.ch/rapportannuel)

Responsable du contenu : Banque CIC (Suisse) SA, Bâle

Concept, mise en page et réalisation : brenneisen theiss communications, Bâle

Impression : Gremper AG, Pratteln



imprimé en  
suisse



